

SUIVI DE L'EVOLUTION DE LA FAUNE SAUVAGE DU PLATEAU DES GRANDES TERRES 2011



SUIVI DE L'EVOLUTION DE LA FAUNE SAUVAGE DU PLATEAU DES GRANDES TERRES 2011

Les Grandes Terres
Syndicat Intercommunal
Corbas - Feyzin - Vénissieux

Etude réalisée par :

APUS
3 avenue Molière
69960 Corbas

Chargé d'Etude :
Vincent GAGET

Décembre 2011

Mise en page : Gilles BARNOUIN

SOMMAIRE

I. Introduction	P. 4
II. Zone d'étude	P. 6
	Cartographie de la zone étudiée
III. Méthodologie	P. 9
IV. Inventaire avifaunistique 2009- 2010	P. 10
1. <u>Tableau récapitulatif des espèces observées entre 1999 et 2009 sur le plateau des Grandes Terres</u>	p.10
Graphique de l'évolution de l'avifaune sur le plateau des Grandes Terres	p.18
Commentaires pour la saison 2010	p.19
<u>A/ Inventaire des espèces nicheuses</u>	p. 20
<u>B/ Inventaire des espèces migratrices et hivernantes</u>	p. 21
2. <u>Tableau des espèces les plus rares, observées exceptionnellement ou en voie de disparition</u>	p. 21
<u>Les espèces patrimoniales</u>	p. 25
<u>Les espèces en danger de disparition en région Rhône-Alpes</u>	p. 25
<u>Les espèces vulnérables en région Rhône-Alpes</u>	p. 27
<u>Les espèces quasi menacées dans la région Rhône-Alpes</u>	p. 34
<u>Les espèces remarquables du plateau des Grandes Terres</u>	p. 40
3. <u>Tableau de synthèse des espèces observées au cœur du plateau des Grandes Terres et plus particulièrement en zone céréalière au cours de la période de reproduction</u>	p. 45
4. <u>Evolution du cortège avifaunistique au cœur du plateau des Grandes Terres</u>	p. 48
5. <u>Commentaire général sur l'avifaune du plateau</u>	p. 48
VI. Les autres espèces observées	P. 50
1. Mammifères	p. 50
2. Reptiles et amphibiens	p. 52
3. Notes particulières	p. 55
VII. Suivis particuliers : Corvidés, Colombidés et espèces hivernantes	P. 57
VIII. Conclusion	P. 59
IX. Bibliographie	P. 62
Annexes :	
• Protocole de suivi des espèces hivernantes MNHM	
• Bilan STOC 2009 MNHN	
• Date des relevés réalisés	
• Bilan climatique du printemps 2010 extrait du site Météo France	

Synthèse :

SUIVI DE LA FAUNE SAUVAGE DU PLATEAU DES GRANDES TERRES 2010

I. Introduction

Le plateau agricole entre Feyzin, Corbas et Vénissieux, est inscrit dans la "Trame verte" de l'agglomération lyonnaise. Il est dénommé depuis 1996 "le plateau des Grandes Terres".

Il est composé essentiellement de parcelles agricoles à exploitation céréalière. Il est entouré de lotissements, de bâtiments industriels et d'une voie rapide (B.U.S. Boulevard Urbain Sud ; dernière grande infrastructure réalisée pouvant avoir un impact sur le milieu, sa faune et sa flore. La mise en service du tracé complet a été effective en 2002).

Le Fort de la Bégude à Feyzin, inscrit au premier inventaire du patrimoine écologique du Grand Lyon en 1992, se trouve en périphérie immédiate de cette zone. Il est reconnu pour son intérêt biologique (végétation et richesse faunistique). Un inventaire faunistique complémentaire est réalisé en 2002 (V.GAGET - Inventaire faunistique du fort de Feyzin. 2002, ONF-CORA Rhône) puis en 2009 (Mosaïque environnement Diagnostic faune flore pour la conservation de la biodiversité ile de la Chèvre et fort de Feyzin, Total 2010)

Le « plateau des Grandes Terres » n'est pas totalement isolé des autres entités biologiques (ou noyaux de biodiversité). De nombreux corridors biologiques ont été mis en exergue ces dernières années et tout particulièrement dans la cartographie réalisée par l'Agence d'Urbanisme en 2008 « Corridors écologiques de l'agglomération Lyonnaise ». Cinq corridors apparaissent dans cette carte concernant le plateau des Grandes Terres : en direction de l'ouest, trois connexions permettent aux animaux de rejoindre avec beaucoup de difficultés les « îles et lônes du Rhône » (le long du B.U.S. par le nord ouest, par la côtère de Feyzin / Solaize par l'ouest et par le sud, sud Ouest par la côtère de Solaize Sérézin-du-Rhône et l'embouchure de l'Ozon). Les deux autres corridors connectent par le sud est la plaine de l'est Lyonnais et le terrain d'aviation de Corbas et, plus au sud, les marais de l'Ozon. Chacun de ces corridors est impacté par les nombreuses voiries qui limitent fortement le transit de la faune terrestre.

Depuis 1994, des aménagements divers (remembrements, plantations de haies, modifications de voiries) ont été réalisés sur le plateau. Ces aménagements sont soutenus par les différentes collectivités territoriales.

L'objectif affiché par le Syndicat des Grandes Terres composé de représentants élus des communes de Corbas, Feyzin et Vénissieux est de maintenir un espace agricole relativement vaste aux portes de Lyon. Cet espace inscrit dans la trame verte doit être revalorisé et apprécié par la population qui trouvera ici une zone de promenade et de découverte de l'environnement. **La faune et la flore sauvages présentes dans ces lieux seront le gage d'un espace préservé.**

L'objectif de ce suivi est de nous permettre d'évaluer l'état de conservation de la faune sauvage et les moyens de gestion mis en œuvre pour maintenir, voire améliorer les qualités naturelles de cet espace.

Ce rapport fait suite à un premier inventaire réalisé en 1996, qui faisait le point sur la connaissance naturaliste du plateau et aux rapports des suivis faunistiques annuels débutés en 2000 : "**V. GAGET - Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres de 2000 à 2007 CORA-Rhône**".

Depuis 2008, pour ne pas perdre la moindre information naturaliste et suite aux changements professionnels de l'observateur principal, le syndicat des Grandes Terres a souhaité toutefois confier la mission de suivi de l'avifaune au même chargé de mission : Vincent GAGET via le SMIRIL (de 2008 à 2010) permettant ainsi d'étudier plus concrètement les connections des corridors biologiques reliant le plateau des Grandes Terres et l'espace nature des îles et lônes du Rhône à l'aval de Lyon. En 2011, la mission est confié au bureau d'étude APUS (sans changement d'observateur).

Le rapport 2009 faisait une synthèse approfondie de l'évolution de l'avifaune de 1989 à 1998 comparée à l'évolution de 1999 à 2008 **V. GAGET - Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres 2009**, SMIRIL. Ainsi, 2 décennies sont comparées et deviennent les décennies de référence.



II. Zone d'étude

La zone concernée par cette étude est un plateau agricole situé entre le Rhône et la plaine agricole de l'Est lyonnais, au sud de la grande agglomération lyonnaise. Ce plateau agricole, qui semble pénétrer dans la zone urbaine, est délimité :

- à l'Est, par l'agglomération de la commune de Corbas ;
- à l'Ouest, par l'agglomération de la commune de Feyzin ;
- au Nord, par le boulevard urbain sud (B.U.S.) ;
- au Sud, le plateau continu jusqu'aux communes de St-Symphorien-d'Ozon et Solaize.

Nous nous en tiendrons aux limites de la Communauté Urbaine de Lyon, ce qui nous permettra de circonscrire l'étude à une zone de 2.5 km du nord au sud-est et de 2 km d'est en ouest soit 465 ha. L'altitude du plateau varie de 201 à 227 m, alors que celle de Corbas se situe entre 186 et 216 m, et que le Rhône en contrebas de Feyzin est à 173 m.

Les cultures céréalières sont présentes sur plus de 80 % du territoire. En 1996, deux champs étaient en jachère tout comme en 2000 et 2001, les parcelles sont retournées en 2002.

De nouveau de 2003 à 2006, deux parcelles sont en jachère dont l'une en jachère faune sauvage.

En 2007 et 2008, seule une dernière parcelle est encore en jachère.

En 2009 et 2010, seuls 4,5 ha sont en jachère fleurie et jachère apicole.

En 2011 : à nouveau une jachère faune sauvage est constituée au cœur du plateau.

Trois parcelles sont boisées, l'une sur Corbas en bordure du B.U.S., au nord-est de la zone, dénommée "le bois Beauvais", l'autre se situe au sud-est sur la commune de Symphorien d'Ozon le boisement recouvre le talweg délimitant le plateau et la plaine de Corbas, et enfin la dernière parcelle au sud-ouest de la même zone, sur la commune de Feyzin, "le vallon de la Raze".

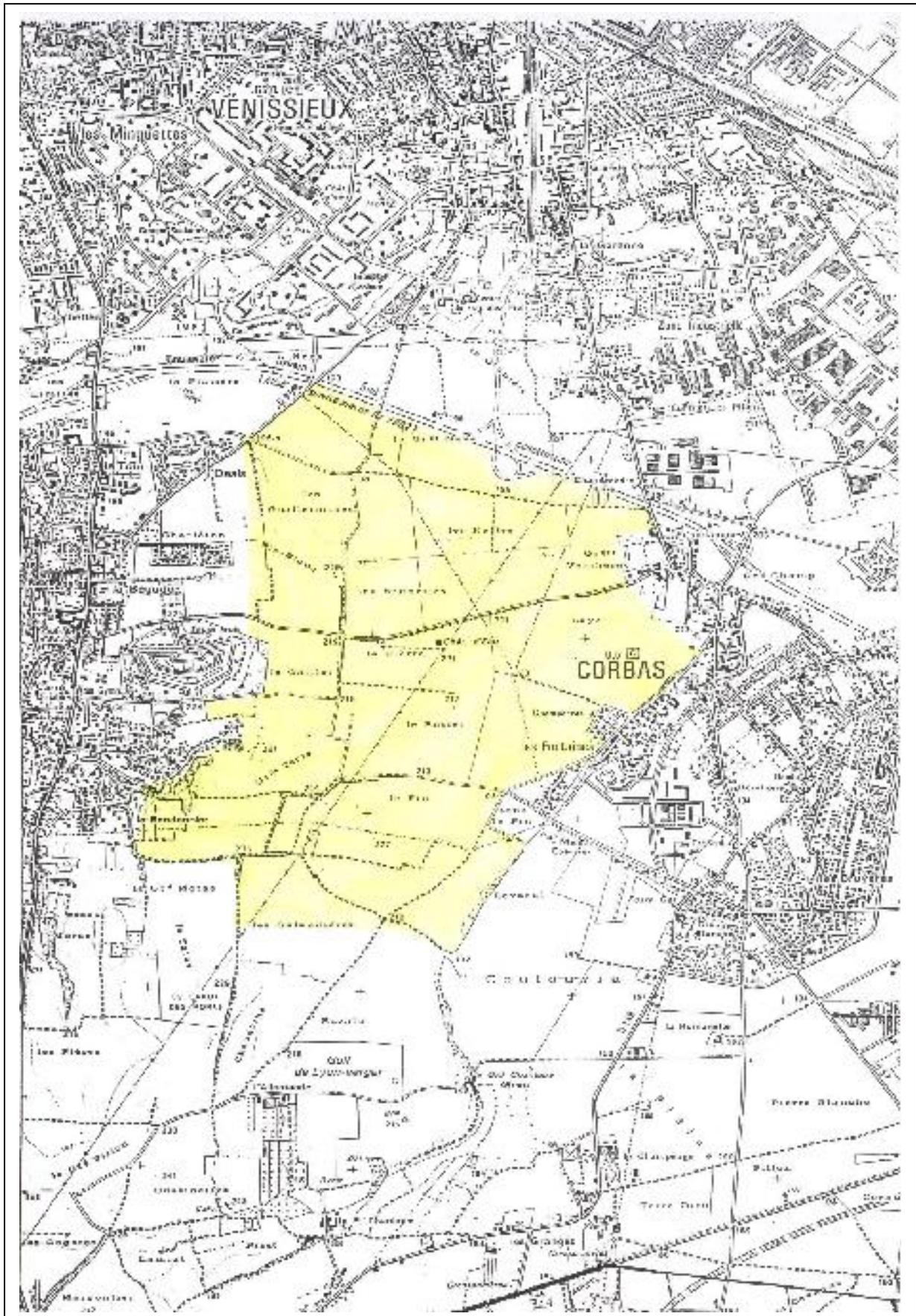
Au droit de la zone d'étude, le fort de Feyzin fait apparaître un boisement important de 26 ha.

Quelques haies matures de faible importance découpent le paysage. Six kilomètres de haies ont été plantés en 1996, longeant les chemins et parcelles agricoles. Plus de 50 arbres isolés ont été répartis sur l'espace. En 2002, un complément d'arbres "isolés" est implanté sur les chemins pour faire ombrage aux bancs de bois de même essence installés et réalisés avec le concours des écoles riveraines. En 2010, ce sont 10 km de haies qui sont entretenus suivant le plan de gestion du syndicat des Grandes Terres.

Depuis 2009, quelques talus sont laissés en libre évolution pour reconstituer des haies naturelles et dans le cadre de programme pédagogique, les enfants plantent 150 m de haies sur un programme qui devrait aboutir à 400 m linéaires créés.

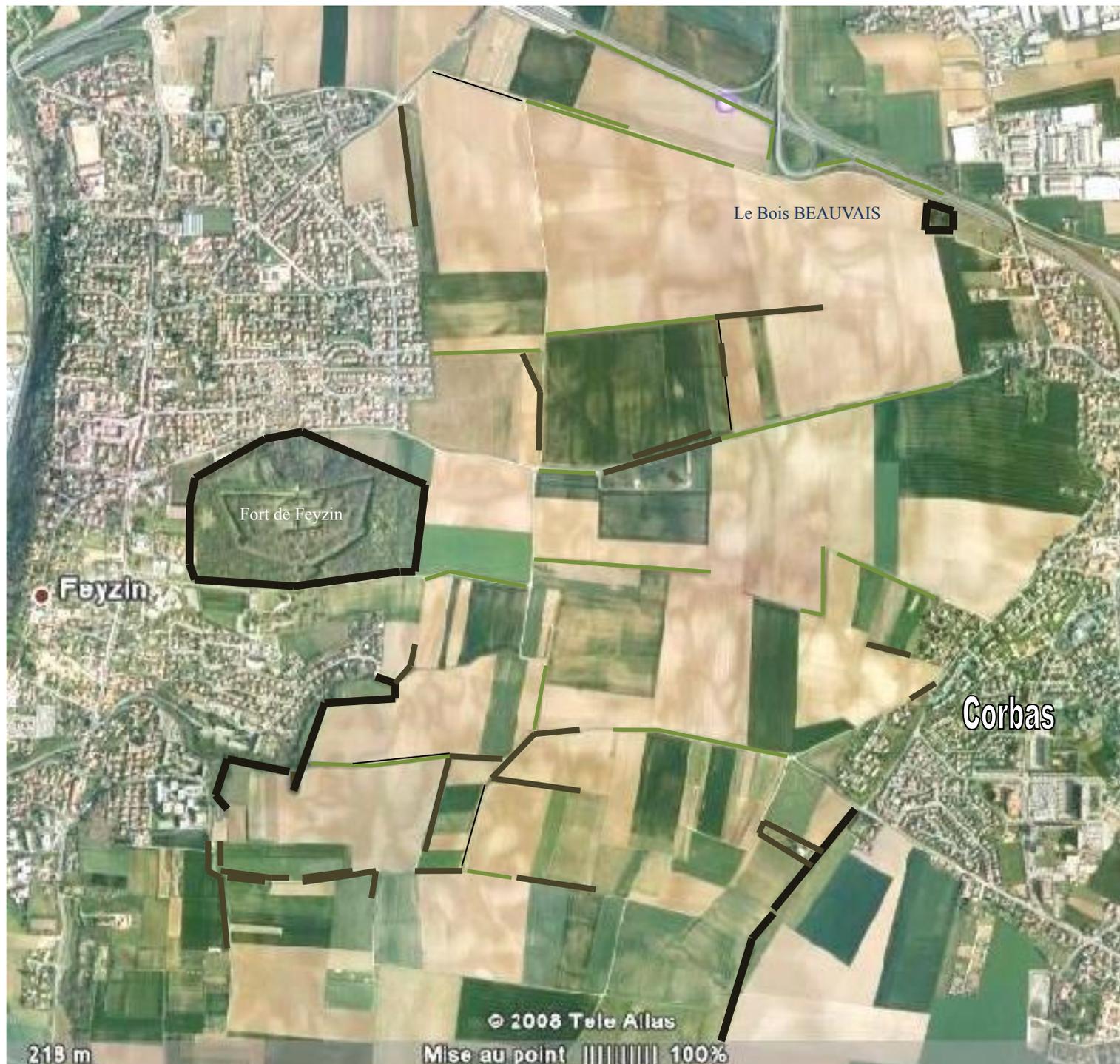
La haie plantée par les enfants en 2009





Les différents biotopes du Plateau des Grandes Terres

Les haies jeunes et matures
Les boisements et les zones urbaines
Les différentes parcelles agricoles



Légende :

- Haies existantes avant 1992
- Haies plantées après 1992
- Lisière de boisement
- Haies du Programme 2009-2011

Photo aérienne extraite de Google Earth 2008.

III. Méthodologie

- L'ensemble des données naturalistes a été obtenu :

- * à partir des observations réalisées au cours des hivers de 2010 à 2011 et du printemps 2011
- * à partir de la synthèse du dernier rapport de 2010,
- * à partir de la centrale ornithologique du CORA-Rhône 1990-2007,
- * à partir de la centrale des mammifères du Rhône du CORA-Rhône 1990-2007,

- Les nombreuses observations extraites nous ont permis d'identifier les espèces présentes selon les critères "NICHEUR", "HIVERNANT" ou "MIGRATEUR".

- Un complément d'observations par une recherche systématique a été réalisé pour identifier le nombre de couples nicheurs et leur répartition sur l'ensemble des zones céréalières.

Un relevé qualitatif et quantitatif sous la forme de quadrats a été retenu. A chaque passage, les individus de chaque espèce sont cartographiés. La superposition des cartes nous permet de confirmer le nombre de couples de chaque espèce et leurs territoires.

Plus le nombre de passages est important, meilleure est la précision du nombre de couples et de l'étendue de leurs territoires. Trois passages au cours de la période de reproduction d'une espèce nous permettent de préciser à plus de 85% le nombre de couples présents sur le territoire.

Il faudrait plus de 15 passages avant d'appréhender les limites du territoire de chacun des couples. Notre étude est axée sur le dénombrement des couples et les zones utilisées par ceux-ci, plus que sur la recherche des limites de territoire de chacun des couples.

Les relevés sont réalisés après le lever du soleil en parcourant l'ensemble des chemins et le long des haies.

Cartes de répartition des espèces (insérées dans le texte) :

Les cartes donnent pour l'année 2010 la répartition des espèces sur le site prospecté. Chaque individu chanteur est localisé, tout comme la reproduction si elle est confirmée, suivant la méthode des quadrats avec **4 passages**.

Les fonds de carte présentés dans le rapport sont extraits des photos satellite mises en ligne par Google Earth axées nord sud.

De 2003 à 2010 aucune prospection nocturne n'a été réalisée. Deux prospections nocturnes ont été réalisées au cours du printemps 2011.

Petit bilan climatique : il est nécessaire de mémoriser quelques éléments climatiques qui peuvent avoir un effet sur les résultats 2011.

Bilan du printemps 2011

Le printemps a été marqué cette année par la persistance de conditions anticycloniques sur l'Europe, avec pour conséquence un temps exceptionnellement chaud, sec et ensoleillé.

Le bilan climatique du printemps 2011 extrait du site de Météo France est en annexe.

IV. Inventaire avifaunistique 2010

Dates des relevés réalisés :

En gras : les dates auxquelles les relevés par quadrats ont été réalisés.

	2009	2010	2011
Janvier	21	22	18
Février			
Mars	25, 26	25	28, 29 24 nocturne
Avril	8, 10	28, 29	18, 22
Mai	18, 19	17, 18	23, 24 18 nocturne
Juin		15, 25	20, 21
Juillet		7	
Août			
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre	11		
Pression d'observations	8 ½ journées	9 ½ journées	11 ½ journées

1. Tableau récapitulatif des espèces observées entre 1999 et 2011 sur le plateau des Grandes Terres

Légende:

P : espèce protégée par la loi française de Protection de la Nature de juillet 1976

Liste rouge des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes 2008.

Une liste rouge mesure le risque d'extinction d'une espèce donnée. C'est un classement des espèces les plus menacées sur un territoire donné à un moment donné. Ici, pour la région Rhône-Alpes, en 2008, elle précise les risques de disparition d'une espèce sédentaire, en migration ou en hivernage pour la région. Cette méthode de qualification a été élaborée par l'UICN (Union International de Conservation de la Nature et validé par le CSRPN de la région Rhône-Alpes le 30 janvier 2008.

CR : en Danger Critique de disparition : en grave danger

EN : en Danger de disparition

VU : Vulnérable

DD : insuffisamment documentée mais vraisemblablement menacée

NT : quasi menacée

En migration : avec le suffixe m

En hivernage : avec le suffixe w

() Non concernée sur le territoire : pour information, l'espèce est inscrite sur la liste rouge régionale Rhône-Alpes par rapport à un statut (ex : nicheur), mais son statut sur le plateau des Grandes Terres (ex : migrateur), n'implique pas le gestionnaire de l'espace dans des mesures spéciales de conservation.

N : nicheur

M : migrateur

H : hivernant

(Nombre) : Nombre maximum d'oiseaux observés en simultanément.

|XX: confirmation du comportement entre 1999 et 2008 (10 ans de suivi)

Année : dernière année d'observation de l'espèce (notée pour les plus rares uniquement)

Année entre parenthèse : seule année d'observation

Observation de l'espèce durant cette décennie (2009-2018)							
ESPECE		Statut	Rhône-Alpes région	Nicheur	Hivernant	Migrateur	en 2011 Observation
Nom vernaculaire	Nom Scientifique	loi 76					
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	P			XX 2006	XX 2002 2008	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>		VU VUm VUw	XX	XX (2x30) (251)	XX (40)	NHM
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	P				XX 2000	
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	P				XX 2001	
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>		(NT)			XX 2006	
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	P		XX 2008		XX 2008- 2011 (20)	M
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	P	NT	XX		XX (100)	NM
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	P			XX 2002	XX 2002	
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	P	(VU)		XX (15) (60) 2005 2011	XX (20) 2007 (10) 2008 2010	H
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	P	(EN) VUm			XX (2003 2004, 2011)	M
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	P	EN/ ENm ENw	XX (4)	XX	XX (150)	NHM
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	P		2009		XX 2006	
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	P	(EN)	XX (2000)		XX (2002) 2010	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	P	(VU)			XX (4) 2008- 2009 (11) 2011	M

ESPECE		Statut	Rhône-Alpes région	Nicheur	Hivernant	Migrateur	en 2011 Observation
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	P	(VU) VUw		XX	XX	
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	P	NT	XX	XX	XX (15) (4 le 25/03/09)	NHM
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>		VU VUm	XX		XX	NM
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>			2010	2009	XX (2008)	HM Etang privé
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	P		XX	XX	XX	NHM
Chevêche d'Athena	<i>Athene noctua</i>	P	VU	XX depuis 2008			N
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	P	(NT)		XX	XX (50)	HM
Chouette hulotte	<i>Stryx aluco</i>	P		XX 2002			
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	P	(VU)			XX (2010)	
Cigogne Noire	<i>Ciconia nigra</i>	P	VUm			2009 (1 le 26/03/09)	
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>			XX Plus depuis 2005	XX	XX (250)	HM
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>			XX (42)	XX (76)	XX (173)	NHM
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>		(VU)			XX 2001 2009	
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	P	VU	XX 1999			
Épervier d'Europe	<i>Accipiter gentilis</i>	P			XX	XX	H M
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>			XX	XX	XX (50) (100) 2008	NHM
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>			XX	XX		NH
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	P		XX	XX	XX	NHM
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	P	VUw		XX	XX (2002) Depuis 2008	

ESPECE		Statut	Rhône-Alpes Liste rouge région	Nicheur	Hivernant	Migrateur	en 2011 Observation
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	P		XX 2006		XX (2)	
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	P	(VU)	Nicheur dans la raffinerie de Feyzin	XX 2002 Régulier depuis 2004	2009 2011	HM
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	P		XX	XX	XX	NHM
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	P				XX 2002	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	P	NT	XX		XX	NM
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>			XX	2009 2010		
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	P	(VU)			XX 2006	
Goéland leucopnée	<i>Larus cachinnans</i>	P		Nicheur dans la raffinerie de Feyzin	XX	XX (29)	MH
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	P			XX (2005)	XX (2005) (2008) (138) 2011	M
Grande Aigrette	<i>Egretta alba</i>	P			2011	XX (2008)	H
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	P		XX (2002) (2008)			
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>			XX (2)	XX	XX (4) 2008	NHM
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>			XX 2010	XX	XX (14) 2008 (10) 2011	NM
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	P				2009, 2010 (9)	
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	P			XX	XX (10) (3) 2008 (3) 2011	HM
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	P		XX	XX	XX	

ESPECE		Statut	Rhône-Alpes Liste rouge région	(2005)	(2009)		en 2011 Observation
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	P	(VU)	Niche à Corbas, Feyzin et Vénissieux		XX 2002 2009	M
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	P	(EN)	Niche à Corbas, Feyzin et Vénissieux		XX (20)	M
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	P	EN VUm	XX (2008)		XX (2006)	
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	P		XX			N
Linotte mélodieuse	<i>Carduellis cannabina</i>	P		2009	XX	XX (100) 2006 (50) 2008 (100) 2009	NHM
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	P		XX (2006) (2008, 2009)			
Locustelle fluviatile	<i>Locustella fluviatis</i>	P				XX 2004	
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	P	VUm			XX 2005	
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	P				XX (60)	M
Merle noir	<i>Turdus obscurus</i>			XX	XX	XX	NHM
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	P		XX (2003) (2007) (2010-2011)	XX (2003)	XX (2003)	N
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	P		XX	XX	XX	NH
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	P		XX	XX	XX	NH
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	P		niche à Feyzin		XX (12) 2008	M

						(67) 2009	
ESPECE		Statut	Rhône-Alpes Liste rouge région	Nicheur	Hivernant	Migrateur	en 2011 Observation
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	P	(CR)			XX (1999) (2006) (2008, 2009)	M
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	P	NT	XX (20)	XX	XX	NHM
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	P	VU	XX (80)	XX (15) (50)	XX (50)	NHM
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	P			XX 2002 2004 2008 2011	XX	H
Oedicnème criard	<i>Burhinus oediconemus</i>	P	VU VUm	XX (2002) (depuis 2008)			N
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>			XX (2)	XX		NH
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	P		XX	XX	XX	N
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		NT	XX (6)	XX	XX (11)	NH
Pie grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	P		XX Nicheur depuis 2007 absente en 2010 et 2011		XX (2)	M
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>		VU VUw	XX (9)	XX	XX (166)	NHM
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>			XX (48)	XX	XX (110)	NHM
Pigeon de ville	<i>Columba livia</i>				XX	XX (12)	HM
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	P		XX	XX	XX	NH

Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	P		XX	XX (60) 2008	XX (300)	NHM
Pinson du Nord	<i>Fringilla Montifringilla</i>	P			XX 2004 2006 2009 2010 (150)	XX 2004 2006 (10)	H (150)
ESPECE		Statut	Rhône-Alpes Liste rouge région	Nicheur	Hivernant	Migrateur	en 2011 Observation
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	P			XX	XX (12) 2008 (20) 2011	MH
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	P				XX (2006) (2)	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	P	VUm			XX (2) 2008	
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	P	(NT)			XX (3)	M
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	P		XX 2010	XX	XX (10)	M
Rossignol Philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	P		XX		XX	NM
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	P				XX (2002, 2011)	N H (bois du fort)
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	P				XX 2004 2011	M
Rougequeue noire	<i>Phoenicurus ochruros</i>	P		XX	XX	XX (25) (100) 2008	NHM
Rougegorge	<i>Erithacus rubecula</i>	P		XX	XX	XX	NHM
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	P		XX	XX	XX	NHM
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	P		XX (1999)			
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	P	(VU)			XX (8) 2010	
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	P		XX		XX	NM
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	P				2009 (5 le 26/03/09)	

						et 12 le 8/04/09)	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>			XX	XX	XX	NH
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>		NT	XX 2008 2009		XX	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	P				XX (6 2008)	M (2)
ESPECE		Statut	Rhône-Alpes Liste rouge région	Nicheur	Hivernant	Migrateur	en 2010 Observation
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	P	(VU)			XX 2003	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	P		XX	XX	XX	NHM
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>		EN VUw		XX 2002	XX 2002 2009	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	P		XX	XX	XX	NHM
TOTAL ESPECES de 1999 à 2008 (97)		79		53	50	82	67
TOTAL ESPECES de 2009 à 2011 (82)				47	46	65	
TOTAL ESPECES en 2011				40	42	50	
TOTAL ESPECES OBSERVEES							
depuis 1990 : 109							
Avant 1999 : 84							
De 1999 à 2008 : 99							
De 2009 à 2011 : 82							

La liste rouge des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes 2008 est un nouvel outil qui peut être mis à la disposition des gestionnaires. Elle précise les risques de disparition d'une espèce pour la région. Elle pourrait ainsi impliquer la responsabilité du gestionnaire de l'espace où est présente l'espèce.

Critères de qualification :

CR : en Danger Critique de disparition dans la région : en grave danger : aucune espèce n'est concernée sur le plateau des Grandes Terres.

EN : en Danger de disparition dans la région : 3 espèces sont concernées : le Bruant proyer, la Huppe fasciée et le Vanneau huppé.

Le Vanneau huppé n'a niché qu'une seule fois sur le plateau. La Huppe fasciée est apparue en 2006 et confirmée comme nicheuse seulement en 2008. Elle n'a pas été revue depuis 2009 (mais c'est une espèce très discrète, elle a niché en 2011 dans Feyzin).

Le Bruant proyer est très présent sur le plateau.

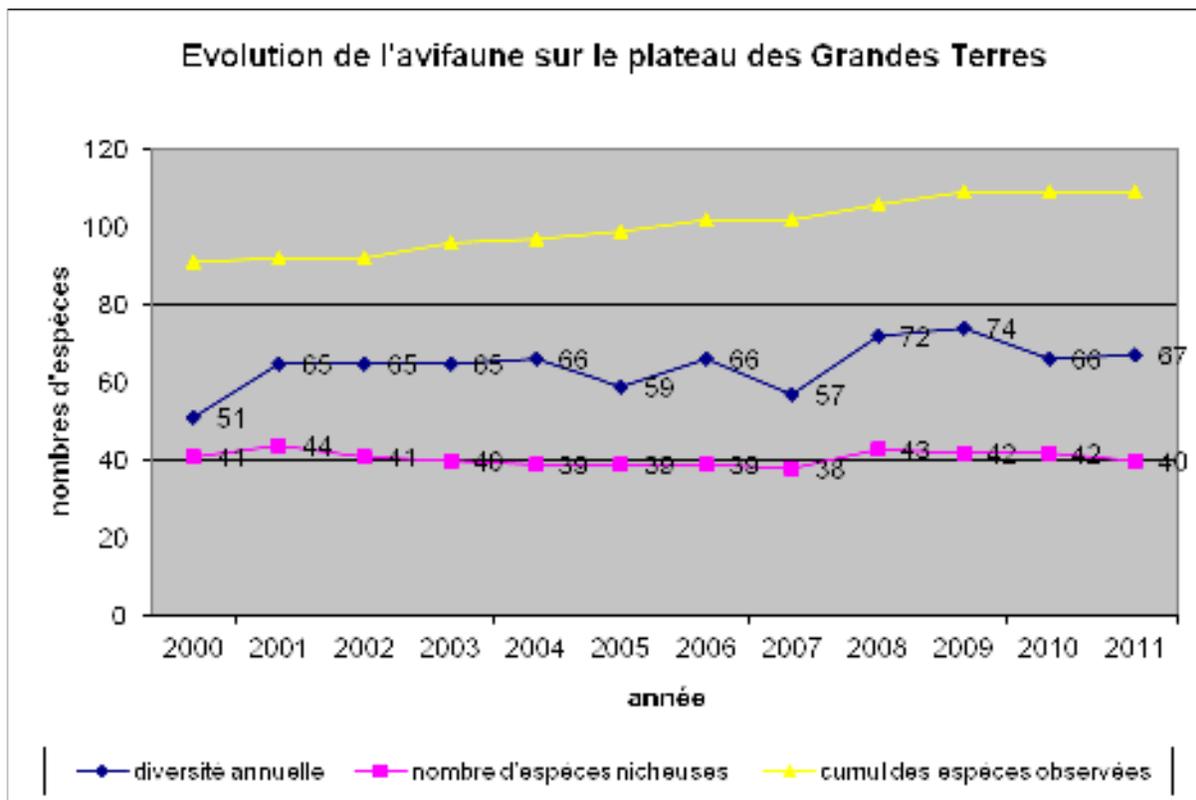
VU : Vulnérable : 7 espèces sont concernées : **Alouette des champs** (espèce phare et emblématique du plateau), **la Caille des blés** (bien suivie également sur le plateau), **la Chevêche d'Athéna** (nouvellement découverte sur le plateau en 2008), l'Effraie des clochers (aucune preuve de nidification depuis 1999), **le Moineau friquet** (très présent sur le plateau), **l'Œdicnème criard** (deux couples sur le plateau) et **le Pigeon colombin** (présence remarquée sur le plateau en période de reproduction).

DD : insuffisamment documentée mais vraisemblablement menacée : aucune espèce concernée.

NT : quasi menacée : 6 espèces sont concernées : **la Bergeronnette printanière** (espèce remarquable du plateau), **la Buse variable** (un ou deux couples présents dans les bois du fort ou bois Beauvais), **la Fauvette griset** (en régression dans les haies du plateau), **le Moineau domestique** (en régression en périphérie du plateau), **la Pie Bavarde** (bien présente sur le plateau) et **la Tourterelle des bois** (en voie de disparition sur le plateau, non observée depuis 2010).

Vum : Vulnérable en migration : 6 espèces sont concernées : **l'Alouette des champs** (effectifs en baisse en migration et en hivernage), **le Bruant ortolan** (il n'avait pas été revu depuis 2004 et réapparaît en 2011), **la Caille des blés** (bien présente sur le plateau), **la Cigogne noire** (première observation en 2009), **la Huppe fasciée** (rarement observée en migration. Dernière observation en 2006), **la Locustelle tachetée** (observée une seule fois en 2005) et **le Pipit rousseline** (observée une seule fois en 2008).

Vuw : Vulnérable en hivernage : 5 espèces sont concernées : **l'Alouette des champs** (encore très présente sur le plateau), **le Busard Saint-Martin** (observé en chasse sur le plateau en hiver) tout comme le **Faucon émerillon**, **le Pigeon colombin** (2ème lieu de rassemblement pour le département du Rhône, sur le plateau) et **le Vanneau huppé** observé en hivernage pour la dernière fois en 2002.



Commentaires pour la saison 2011 :

Après l'année 2009 qui marquait le début d'une nouvelle décennie d'observations, 74 espèces sur les 109 enregistrées avaient déjà été observées.

Comme l'année 2010, 2011 apparaît beaucoup moins exceptionnelle avec 65 espèces observées et pour la deuxième année consécutive aucune nouvelle espèce.

- Le nombre d'espèces nicheuses est moyen avec 40 espèces en 2011 :

Le Bruant zizi qui était apparu en 2009 n'est pas confirmé en 2010 et 2011, tout comme les nouvelles espèces nicheuses de 2008 : la Huppe fasciée et la Bergeronnette grise. Deux autres espèces ne nichent pas en 2011 sur le plateau : le Pouillot véloce et le Troglodyte mignon.

Deux espèces des milieux forestiers occupaient pour la première fois en 2010 le cœur du plateau, la Grive draine et la Grive musicienne qui trouvent dans les plus hautes haies le biotope idéal pour tenter une reproduction. Elles sont confirmées en 2011.

Alors que 3 espèces nicheuses ont disparu au cours de la première décennie d'étude, et qu'une seule nouvelle espèce nicheuse était enregistrée au cours de la dernière décennie, déjà trois nouvelles espèces sont intégrées à la liste de cette nouvelle décennie.

Deux nouvelles espèces sont enregistrées en hivernage en 2009 : le canard colvert présent dans un étang privé en bordure de plateau et le Geai des chênes, confirmés en 2010.

En 2009, quatre nouvelles espèces apparaissaient dans la liste des espèces observées en migration dont trois nouvelles espèces sur la liste des espèces observées sur le plateau.

La Cigogne noire (première observation enregistrée sur le plateau), le Faucon pèlerin (peut-être un individu du couple de la raffinerie), le Guêpier d'Europe (première observation enregistrée sur le plateau confirmé en 2010), et le Tarin des aulnes (première observation enregistrée sur le plateau). Nous noterons particulièrement la présence d'une femelle de busard cendré pendant la période de reproduction.



A/ Inventaire des espèces nicheuses :

Cet inventaire est le critère majeur permettant de qualifier l'état du plateau dans son ensemble. Nous ne reviendrons pas sur la synthèse 1996-2008 (voir le rapport -V.GAGET, 2009 VG 336 Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres, SMIRIL.)

12 espèces n'ont pas niché sur les Grandes Terres en plus des 3 espèces considérées comme disparues des espèces nicheuses (parce que non observées depuis plus de 10 ans)

- **La Bergeronnette grise et la Huppe fasciée** qui avaient été découvertes comme nicheuses en 2008 n'ont pas été confirmées en 2009 et 2010.

Le Busard cendré ne niche plus sur le plateau depuis 2000. Autrefois il était commun sur ce territoire et petit à petit les reproducteurs se sont faits de moins en moins nombreux. D'abord, les jeunes ont été détruits par les moissonneuses avant leur envol, limitant ainsi le renouvellement de population. Puis, la raréfaction des campagnols des champs ne les a pas incités à se réinstaller, et enfin, la population du département a été divisée par 4 au cours des 15 dernières années. **En 2010 nous noterons particulièrement la présence d'une femelle de busard cendré pendant la période de reproduction, qui soit nichait à proximité soit suite à la destruction de sa nichée cherchait de nouveaux territoires.**

- La littérature relate souvent le cas de colonies de **Corbeau freux** instables. La nidification n'a été enregistrée qu'une année, en 2004. Il n'apparaît pas souhaitable de favoriser cette espèce sur ce territoire.
- Les populations françaises de **Faucon hobereau** ne sont pas très importantes : 6 000 à 10 000 couples. Ceux-ci ne sont pas forcément fidèles à leur site de reproduction. La densité de leurs proies en milieu agricole semble être un critère important à prendre en compte. L'espèce n'apparaît pas comme une espèce régulière sur le plateau, absente depuis 2006.
- La **Sittelle torchepot** niche dans le bois du Fort. Sa présence sur les Grandes Terres est dépendante de l'existence d'arbres de plus de 50 ans, comme le sont les mûriers têtards. Il n'est pas impossible de l'intégrer à nouveau dans la liste des espèces nicheuses.
- La **Chouette hulotte**, l'**Effraie des clochers** et le **Hibou moyen-duc** ne sont plus notés comme nicheurs depuis 2002. En 2011 au cours de deux soirées, en mars et mai, des écoutes nocturnes ont été pratiquées sur l'ensemble du plateau n'apportant aucune observation pour ces espèces.
- Le **Grimpereau des jardins** n'a pas été contacté depuis 2008 (c'est un nicheur régulier du fort).
- Le **Pouillot Véloce** est irrégulier depuis 2002, il est observé en passage migratoire en 2011 sans tentative d'installation.
- Le **Troglodyte mignon** l'espèce est apparu en 2008 sur le plateau, elle est commune dans les bois du Fort de Feyzin et dans le vallon de la Raze. Elle affectionne particulièrement les taillis épais et les tas de bois. Ces intrusions sont sans doute dues à des sureffectifs dans les boisements périphériques.

B/ Inventaire des espèces migratrices et hivernantes :

Les observations et la méthode de détection favorisent la découverte des espèces nicheuses mais à l'inverse aucune recherche n'est réellement axée sur les espèces migratrices et hivernantes jusque fin 2006. **Au cours de l'hiver 2006/2007, un suivi de la population hivernante sur les plaines et plateaux agricoles est initié dans la région Rhône-Alpes. Le plateau des Grandes Terres devient dès lors un site de suivi et de référence.** Les résultats de ces suivis sont depuis lors intégrés dans les tableaux de suivi de l'avifaune des Grandes Terres.

Cependant, certaines espèces restent très rares et sont ici considérées comme disparues, n'ayant pas été observées depuis au moins 1999, comme la Bondrée apivore, le Circaète Jean le Blanc, le Gobemouche gris, la Grive litorne, le Grosbec casse-noyaux, le Héron bihoreau et la Mésange noire.

2. Tableau des 28 espèces les plus rares, observées exceptionnellement ou en voie de disparition

ESPECE		Statut	Rhône-Alpes prévue région	Nicheur	Hivernant	Migrateur	en 2011 Observation
Nom vernaculaire	Nom Scientifique	loi 76					
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	P			XX 2006	XX 2002 2008	Hivernant et migrateur discret
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	P				XX 2000	Dernières observations en 2000
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	P				XX 2001	Dernières observation en 2001
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticolus</i>		(NT)			XX 2006	Une seule fois observée en 2006 (voir les tableaux de chasse)
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	P			XX 2002	XX 2002	Dernière observation enregistrée : 2002
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	P	(VU)		XX (15) (60) 2005 2010	XX (20) 2007 (10) 2008	Dernière observation enregistrée : 2008 2010
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	P	(EN) VUm			XX (2003 2004 2011)	Observée en 2003, 2004 et en 2011 en migration

ESPECE		Statut	Rhône-Alpes preuve région	Nicheur	Hivernant	Migrateur	en 2011 Observation
Nom vernaculaire	Nom Scientifique	loi 76					
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	P	(EN)	XX (2000)		XX (2002 2010)	Dernière observation enregistrée : 2002, 2010 1 femelle mélanique
Chouette hulotte	<i>Stryx aluco</i>	P		XX 2002			Dernière observation enregistrée : 2002
Cigogne Noire	<i>Ciconia nigra</i>	P	VUm			2009	Observation unique 1 individu le 26/03/09
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	P	VU	XX 1999			Dernière preuve de nidification en 1999. Reste présente en hiver dans le fort de Feyzin
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	P		XX 2006		XX (2)	Dernière observation et reproduction en 2006
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	P				XX 2002	Dernière observation enregistrée : 2002
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	P				2009 2010	
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	P	(VU)			XX 2006	Dernière observation enregistrée : 2006
Grande Aigrette	<i>Egretta alba</i>	P			2011	XX (2008)	Première observation 1 individu en 2008 4 oiseaux en 2011
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	P		XX (2002) (2008)			Dernière observation enregistrée : 2008

ESPECE		Statut	Rhône-Alpes pré- région	Nicheur	Hivernant	Migrateur	en 2011 Observation
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	P	EN VUm	XX (2008)		XX (2006)	Dernière observation enregistrée : 2008
Nom vernaculaire	Nom Scientifique	loi 76					
Locustelle fluviatile	<i>Locustella fluviatis</i>	P				XX 2004	Observation unique 1 individu en 2004
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	P	VUm			XX 2005	Observation unique 1 individu en 2005
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	P		XX (2003) (2007, 2 010, 2011)	XX (2003)	XX (2003)	Dernière observation enregistrée : 2010 2011
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	P				XX (2006) (2)	Observation unique 2 individus en 2006
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	P	VUm			XX (2) 2008	Observation unique 2 individus en 2008
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	P		Nicheur dans le fort en 2010		XX (2002) 2011	Dernière observation enregistrée : 2010 2011
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	P				XX 2004 2011	Dernière observation enregistrée : 2004 2011
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	P		XX (1999)			Dernière observation enregistrée : 1999
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	P				2009 (5 le 26/03 et 12 le 8/04)	

ESPECE		Statut	Rhône-Alpes prévue région	Nicheur	Hivernant	Migrateur	en 2011 Observation
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	P				XX (6 2008 2 2011)	Dernière observation enregistrée : 2008 2011
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	P	(VU)			XX 2003 2008	Observation 1 individu en 2003 1 individu en 2008

En 2008, plusieurs Canards colverts sont observés sur un étang privé côté Corbas.
 Une Grande aigrette traverse les Grandes Terres au cours d'un déplacement migratoire. 4 oiseaux prennent leur quartier d'hiver en 2011.





Les espèces patrimoniales :

➤ Les espèces en danger de disparition en région Rhône-Alpes.

- **Bruant proyer** : Inscrit **en danger de disparition** en reproduction, en migration et en hivernage sur la liste rouge régionale. Cette espèce, au vu des effectifs présents sur le plateau devient la priorité de conservation du Syndicat des Grandes Terres. Une petite population reste toutefois remarquable sur le plateau. En 2001, un maximum de 20 chanteurs était identifié. En 2002, les effectifs étaient réduits à 4 ou 5 couples. Au début de l'année 2006, 150 individus prennent leur quartier au sud de la zone.

En 2009, les effectifs reproducteurs sont de 7 et 14 couples concentrés au sud du plateau.

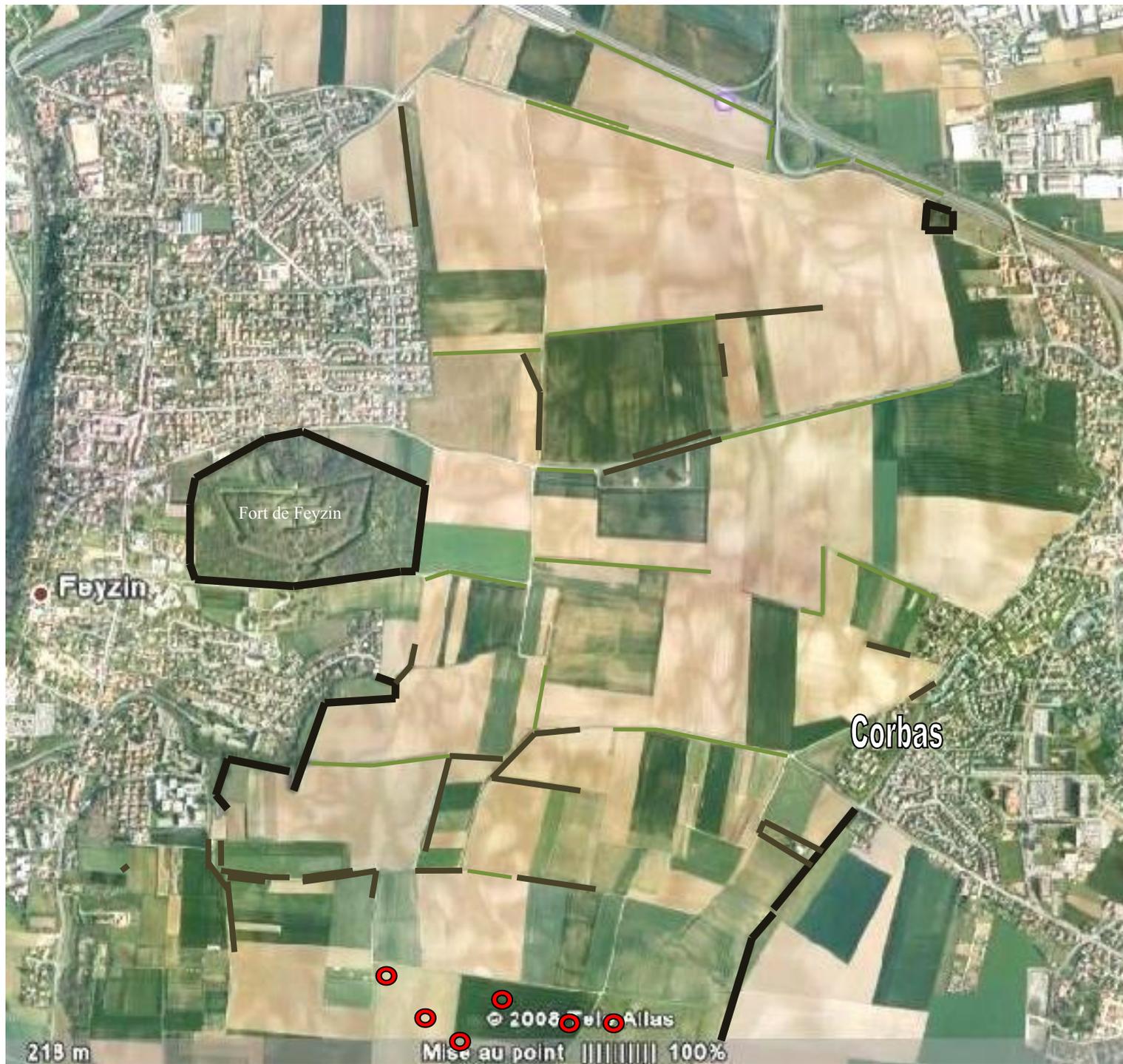
L'espèce est indicatrice d'une certaine qualité de biotope « prairial », à ce titre le plateau des Grandes Terres (entre autre) a été inscrit en ZNIEFF (Zone Nationale d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).

La population semblait stable de 2005 à 2008 avec 10 à 20 couples au sud de la zone d'étude. Toujours concentrés au sud, les effectifs sont en baisse depuis les 3 dernières années.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de chanteurs	4	20	5	7	10	19	19	16	18	14	11	6
Nombre de couples confirmés	4	8	4	2	6	9	10	10	12	7	3	6



- ☺ : notée chanteuse en 2011
- ⊙ : reproduction confirmée en 2011 (6)



Légende :

- Haies existantes avant 1992
- Haies plantées après 1992
- Lisière de boisement

Photo aérienne extraite de Google Earth 2008.

➤ **Les espèces vulnérables en région Rhône-Alpes.**

- **Alouette des champs** : l'emblème du plateau des Grandes Terres. L'espèce est omniprésente, elle est celle qui caractérise le mieux le site. Elle est inscrite dans la liste rouge régionale comme vulnérable en période de reproduction, en migration et en hivernage. Ce classement responsabilise d'autant plus les élus du Syndicat des Grandes Terres dans leur devoir de conservation et de protection de l'espèce.



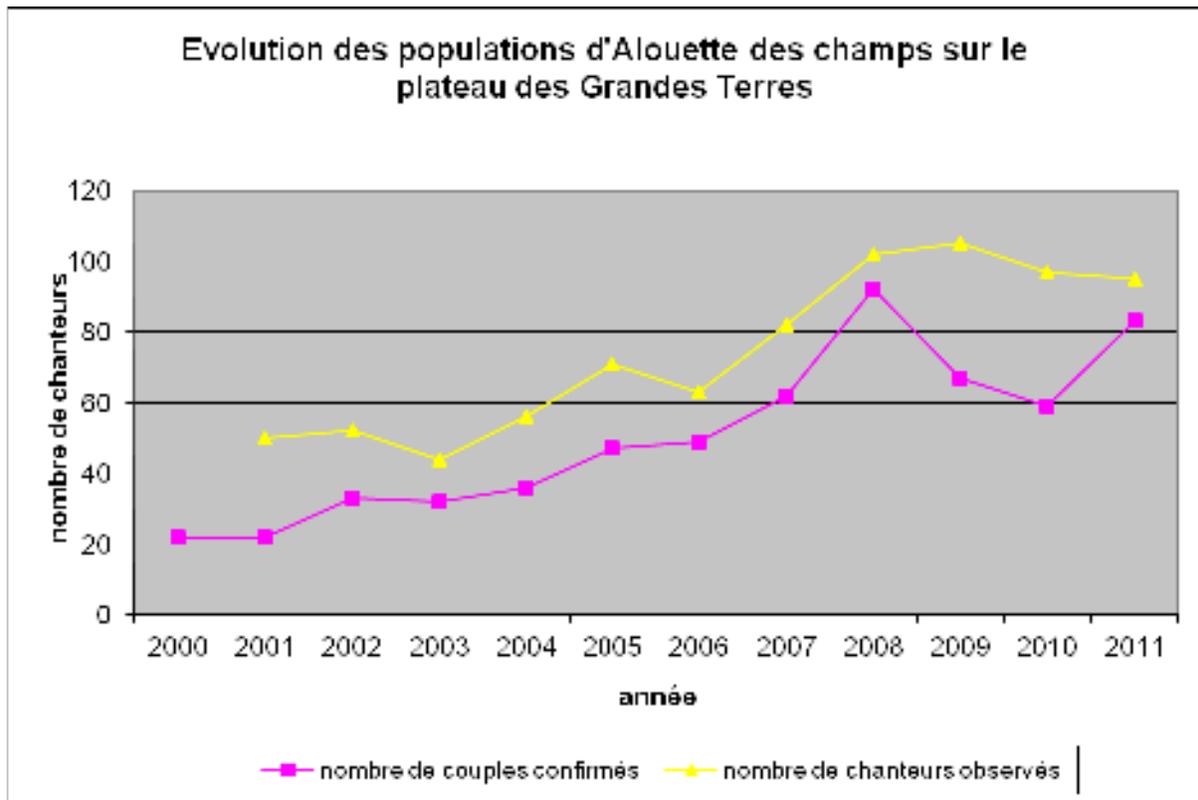
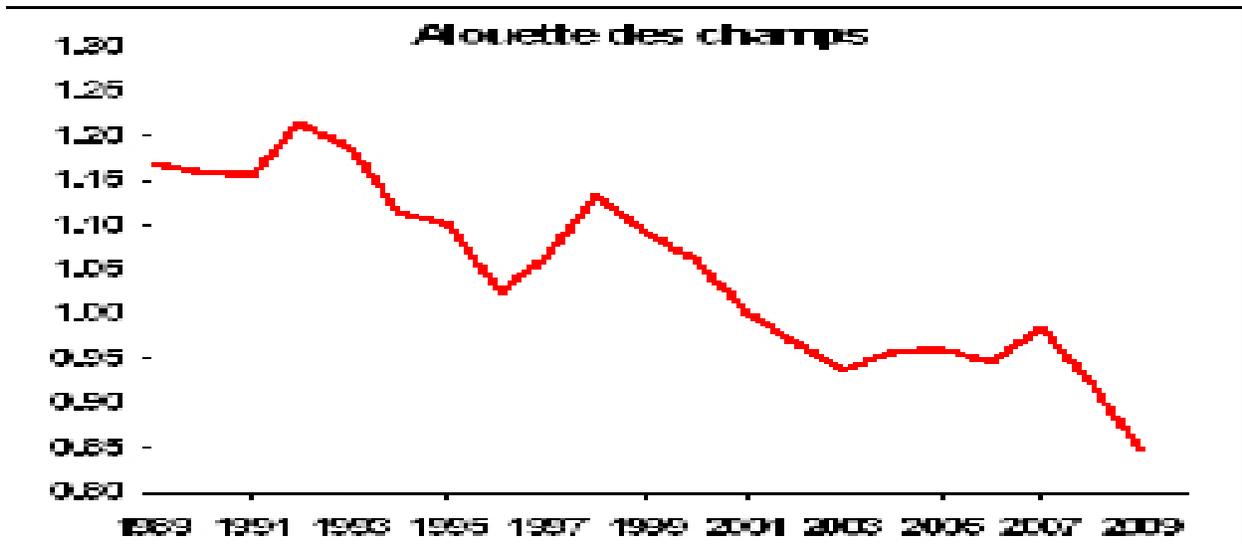
Une baisse des effectifs des troupes en hivernage ou en migration est observée régulièrement. Mais la valeur de l'interprétation est contestable faute de méthodologie jusqu'à l'hiver 2006/2007 où une méthodologie est mise en place dans un programme de suivi régional.

Par ailleurs, les effectifs des reproducteurs ont progressivement augmenté en 10 ans passant de 20 à 50 couples en 2000, de 60 à 105 couples en 2008. Les Alouettes des champs sont réparties sur l'ensemble de la zone.

Alors que nous avons constaté de 1999 à 2008 une spectaculaire remontée des effectifs : la population d'Alouette des champs sur le plateau des Grandes Terres a quintuplé et que globalement en France ou au moins dans la région Rhône-Alpes ses effectifs sont à la baisse ou au mieux stagne.

Mais attention depuis 2008 sur le plateau des Grandes Terres et depuis 2007 au niveau national nous enregistrons une baisse des effectifs des reproducteurs « certains (confirmés) » dans les mêmes proportions (soit environ 15% en 3 ans).

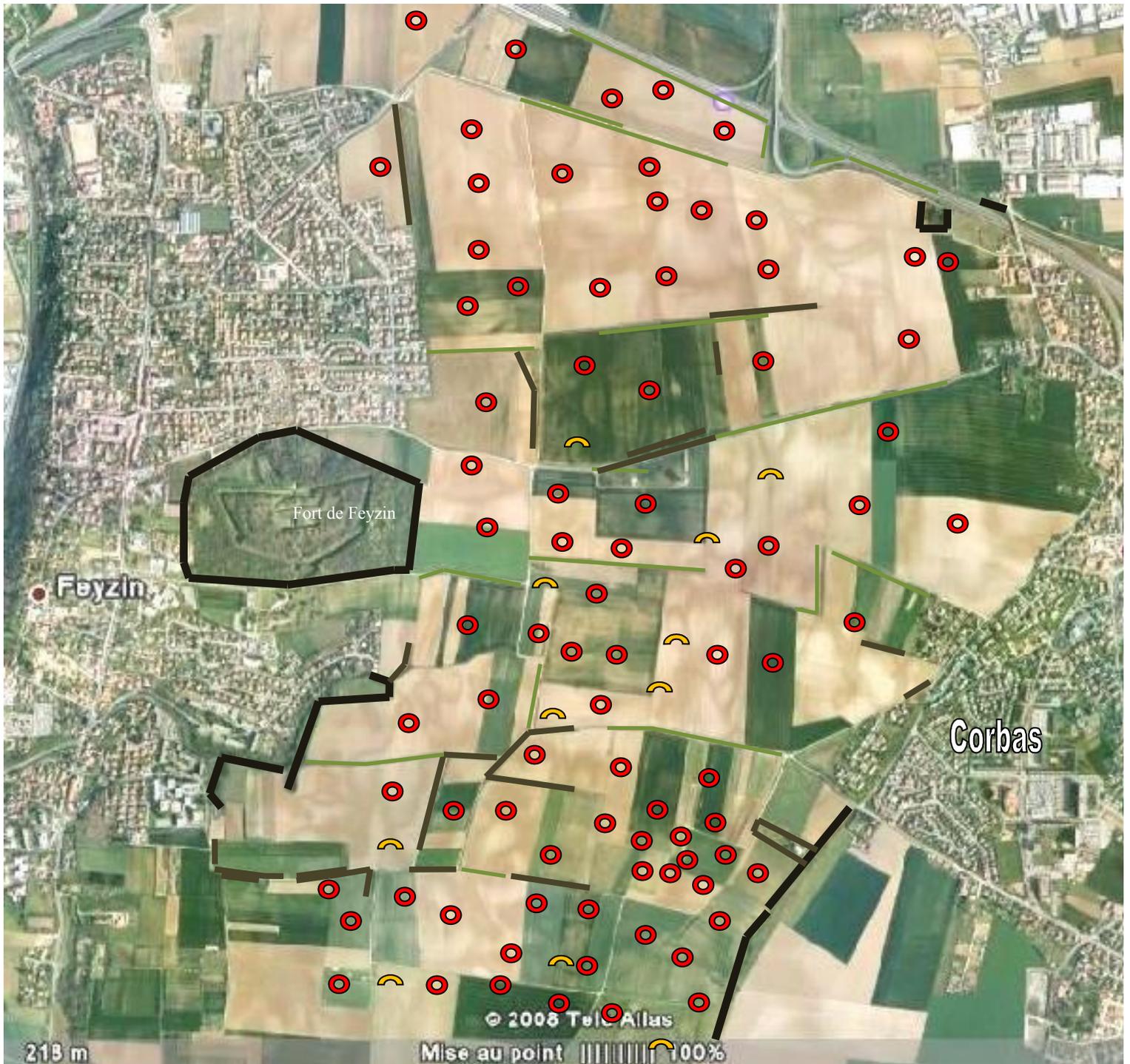
**Evolution de l'Alouette des champs en France
(suivi STOC, MNHM paris)**



Carte de répartition de l'Alouette des champs en 2011

☺ : notée chanteuse en 2011 (83-95)

○ : reproduction confirmée en 2011 (83)



Légende :

— Haies existantes avant 1992

— Haies plantées après 1992

— Lisière de boisement *Photo aérienne extraite de Google Earth 2008.*

- **La Caille des blés** : de petits effectifs sont inventoriés depuis 2000, de 2 à 9 chanteurs sont ainsi identifiés et cartographiés. Des effectifs très variables d'une année à l'autre et une répartition toute aussi variable. L'espèce n'est présente que dans les champs de céréales précoces comme le blé et l'orge. En fin de saison elle se réfugie dans les jachères et les chaumes.



Les écarts d'effectifs peuvent apparaître très importants d'une année à l'autre passant de 2 à 14 chanteurs. L'évolution démographique de l'espèce apparaît très complexe, basée sur un système atypique. En effet, les cailles des blés se reproduisent une première fois au début de l'année en Afrique du Nord, puis une deuxième fois en Espagne ou au sud de l'Europe, puis une troisième voire une quatrième fois en fin de printemps dans notre région pour redescendre fin août début septembre vers l'Afrique. Les conditions météorologiques à chacune des étapes sont déterminantes pour redéfinir l'état des populations.

Mais avant tout il est nécessaire de conserver des parcelles de cultures à pailles. L'accroissement de la maïsiculture ou du tournesol serait fatal pour cette espèce.

L'année 2010 apparaît comme la meilleure année enregistrée pour l'espèce ; un constat particulier en 2010 alors que toutes les autres espèces accusent un certain recul.

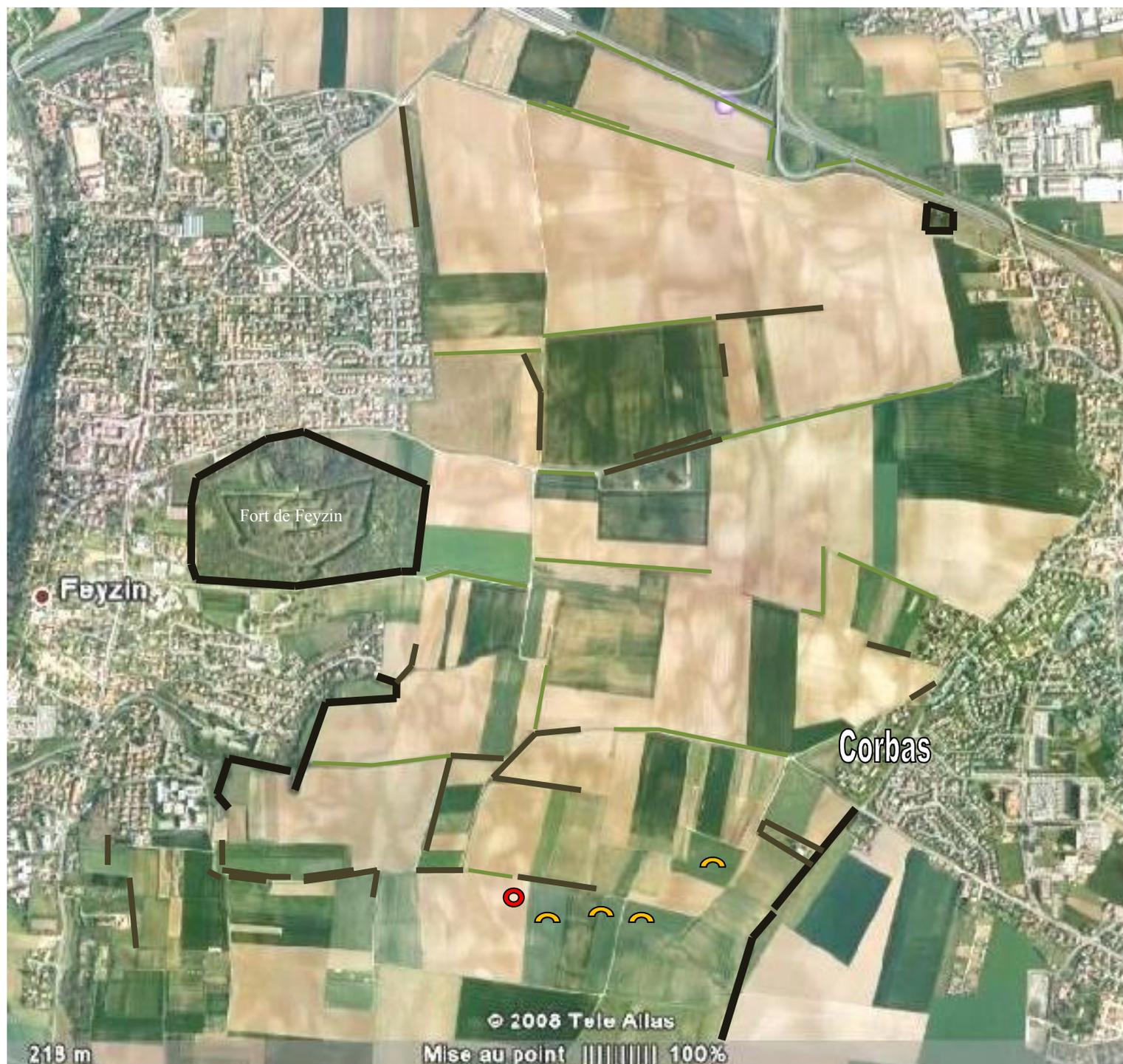
Evolution des populations de cailles des blés sur le Plateau des Grandes Terres.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de chanteurs	9	8	3	2	8	9	5	6	9	8	14	5

Carte de répartition de la Caille des blés en 2011

☺ : notée chanteuse en 2010 (1- 5)

⊙ : reproduction confirmée en 2010 (3)



Légende :

- Haies existantes avant 1992
- Haies plantées après 1992
- Lisière de boisement

Photo aérienne extraite de Google Earth 2008.

- **La Chevêche d'Athéna** : l'espèce est apparue en 2008 dans l'ancien relais télécom avec une première tentative de reproduction positive. La reproduction est confirmée depuis sans interruption.

Un deuxième couple est enregistré en bordure de plateau vers le bois Beauvais en 2010.

En 2011 une prospection nocturne est réalisée le 24 mars. 9 points d'écoute avec repasse sont effectués.

Le couple du relais télécom ne répond pas à la repasse (la reproduction est pourtant confirmée dans le printemps).

Une Chevêche répond au rond point entre Feyzin et Vénissieux

La Chevêche du bois Beauvais répond également, un troisième chanteur répond depuis le lotissement de Chambarras à Corbas.

En 2011, 4 Chanteurs sont ainsi localisés correspondant certainement à 4 couples.

Des nichoirs installés dans les mûriers têtards pourraient permettre à l'espèce d'accroître ses effectifs.



Jeunes chevêches dans le nichoir de l'ancien relais télécom en 2008



5 Jeunes chevêches dans le nichoir de l'ancien relais télécom en 2010

- **Le Moineau friquet** : l'espèce est commune sur le plateau tout comme l'Alouette des champs, en 2009 une analyse plus fine de la répartition de la population fait apparaître 5 colonies réparties dans la périphérie du plateau pour un total d'une quarantaine de couples.

L'année 2010 est très mauvaise avec une baisse des effectifs et des colonies.

Il semblerait que ce soit dans le lotissement de Champ Plantier que la colonie se porte le mieux.

Un complément d'inventaire et une sensibilisation de la population semblent nécessaires.

Moineau friquet	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de couples estimé	25	50	60	16	39	44	7	15
Nombre de colonies						5	4	5



- **Edicnème criard** : un couple au sud de la zone d'étude est observé en 2000 et un nouveau couple aux abords de Feyzin s'installe en 2002.

Au cœur du site un couple se reproduit à nouveau depuis 2008 (à Le pin). Un deuxième couple occupe depuis 2010 l'extrême sud du plateau.



Moins d'une quinzaine de couples sont encore présents sur le territoire du Grand Lyon en 2010 contre une quarantaine au début des années 1990.

➤ Les espèces quasi menacées dans la région Rhône-Alpes.

- **Bergeronnette printanière.** Un couple s'est reproduit en 1996 sur le site. Depuis, 7 à 19 couples ont été recensés suivant les années. Nous constatons que moins de 100 couples peuplent le département.



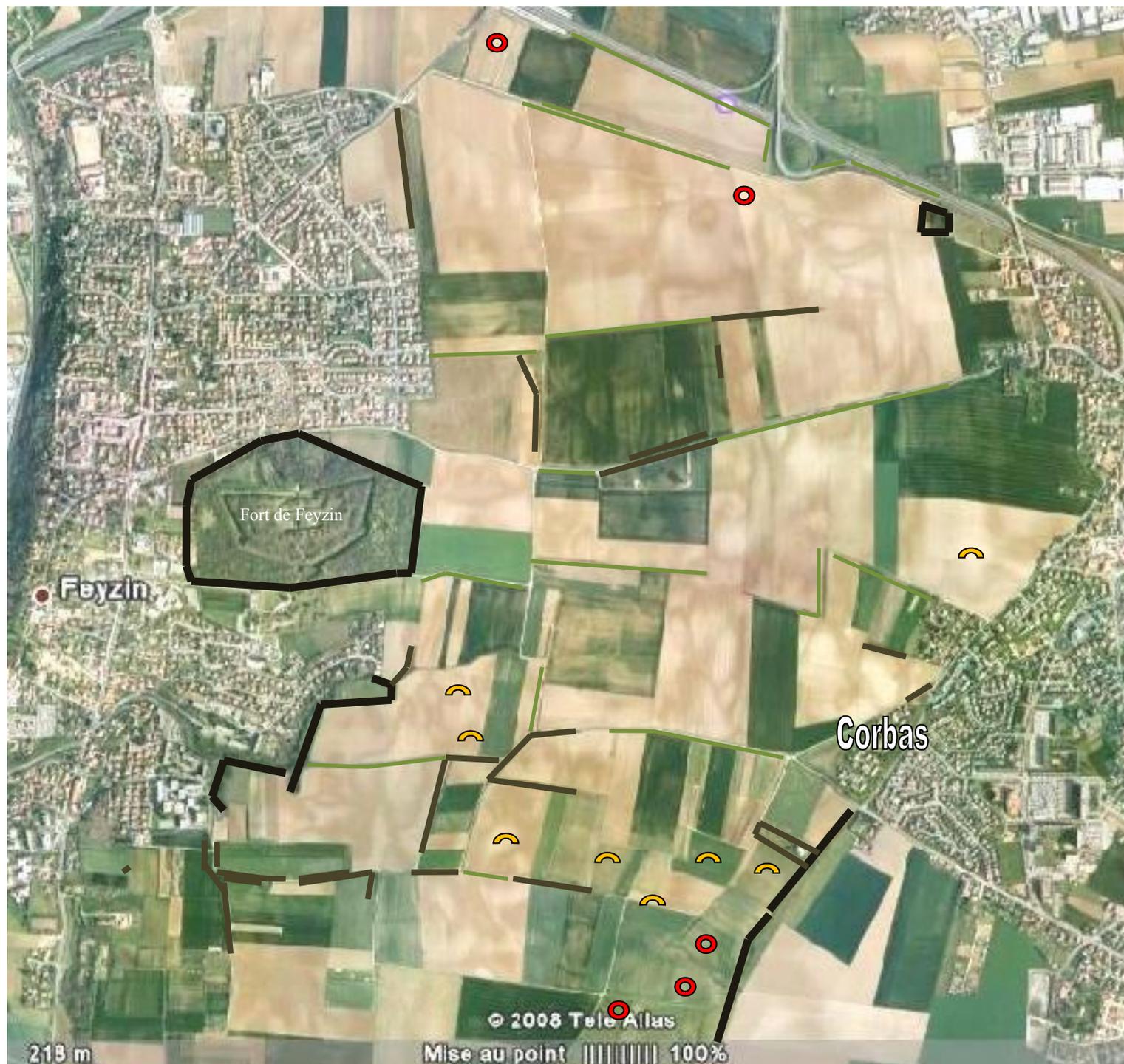
Il apparaît qu'aucune fidélisation à la parcelle de reproduction n'est perceptible sur cet espace. En 2006 les couples se concentrent au sud du plateau. En 2007, une majorité des couples est contactée au nord de la zone. En 2008, c'est sur l'ensemble du plateau que l'on peut observer l'espèce en période de reproduction.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de chanteurs	0	11	5	3	5	9	14	9	11	19	10	15



Carte de répartition de la Bergeronnette printanière en 2011

- ☺ : notée chanteuse en 2011 (15)
⊙ : reproduction confirmée en 2011 (5)



Légende :

- Haies existantes avant 1992
- Haies plantées après 1992
- Lisière de boisement

Photo aérienne extraite de Google Earth 2008.

- **Fauvette grisette** l'une des deux espèces (avec l'Hypolaïs polyglotte), qui nous permettra d'apprécier au mieux la bonne santé et la bonne gestion des haies.

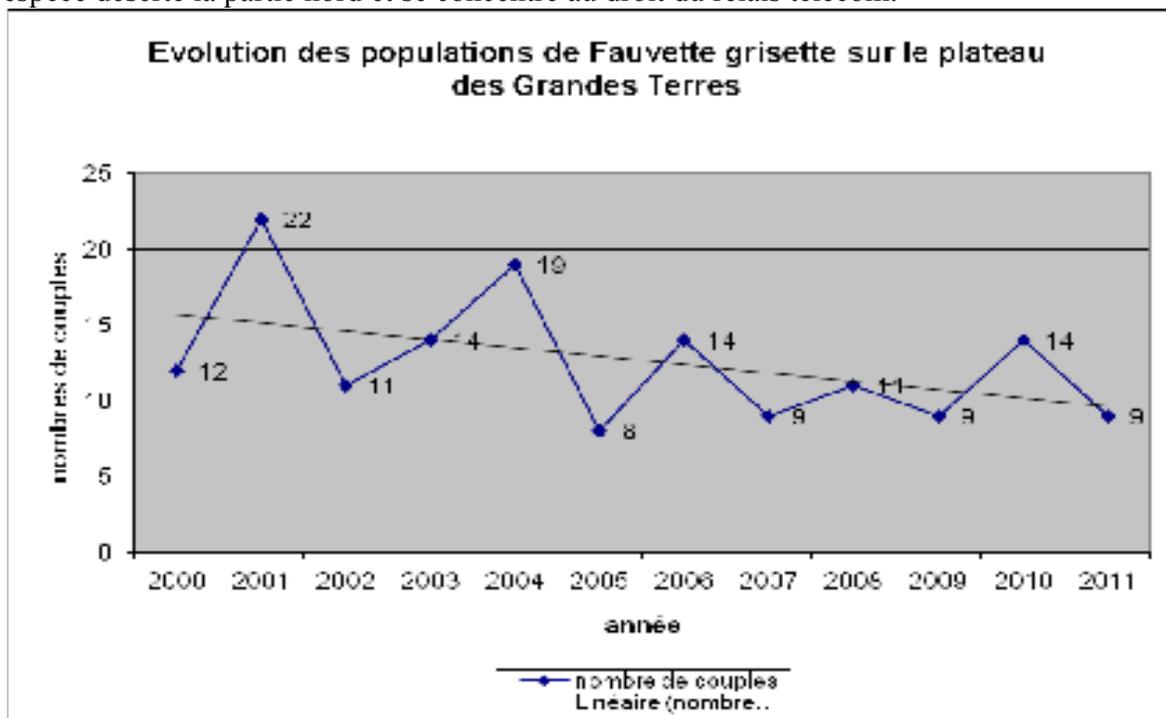
22 chanteurs sont notés en 2001, toutes les haies sont occupées par cette espèce. En 2009, seulement 9 chanteurs sont observés et uniquement sur les haies de la partie sud du plateau. Les effectifs sont variables d'une année à l'autre. L'espèce est très sensible aux conditions météorologiques et à la disponibilité alimentaire (espèce insectivore). Mais globalement la tendance (voir la droite dans le graphe ci-dessous), tend vers la disparition de l'espèce sur le plateau.

L'espèce utilise les haies qui n'excèdent pas 3 m de haut. Le vieillissement des haies du plateau (20 ans pour certaines), et le choix de gestion, haies brise vent et arbres de haut jet ne sont pas favorables au maintien de cette espèce quasi menacée.

La création de haies sur les talus dans l'axe nord sud (comme initiée dès le début 2009) n'ont pas pour vocation de briser le vent. Elles pourraient être entretenues pour favoriser particulièrement la fauvette grisette en respectant ses exigences biologiques.

Dès 2010, les résultats attendus sont observés. La haie du B.U.S. nouvellement rafraîchie accueille 3 couples. Les nouvelles cultures de fèves et lupins ne sont pas sans intérêt pour l'espèce ... à suivre.

2011 : l'espèce déserte la partie nord et se concentre au droit du relais télécom.



Carte de répartition de la Fauvette grisette en 2011

☺ : notée chanteuse en 2011 (8-9)

⊙ : reproduction confirmée en 2011 (8)



Légende :

- Haies existantes avant 1992
- Haies plantées après 1992
- Lisière de boisement

Photo aérienne extraite de Google Earth 2008.

- **Tourterelle des bois** : la première reproduction a été enregistrée en 2002, les effectifs restent très faibles et certaines années comme 2004, 2005 et 2006, l'espèce a été absente du plateau. Le maximum enregistré est de trois couples en 2008, aucune observation en 2010 et 2011.

- **Buse variable** : 2 couples se reproduisent sur le plateau en 2009, un couple dans le bois Beauvais et un couple dans le Fort de Feyzin. En 2010, il n'est pas certain que ces couples se soient à nouveau reproduits ! en 2011 le couple s'est reproduit dans le bois du Fort donnant un poussin (com. pers. Agent du fort)

- **Pie bavarde** : inscrite pour la première fois en 2003 comme reproducteur sur le plateau, les effectifs restent stables depuis 2005 avec une dizaine de couples.

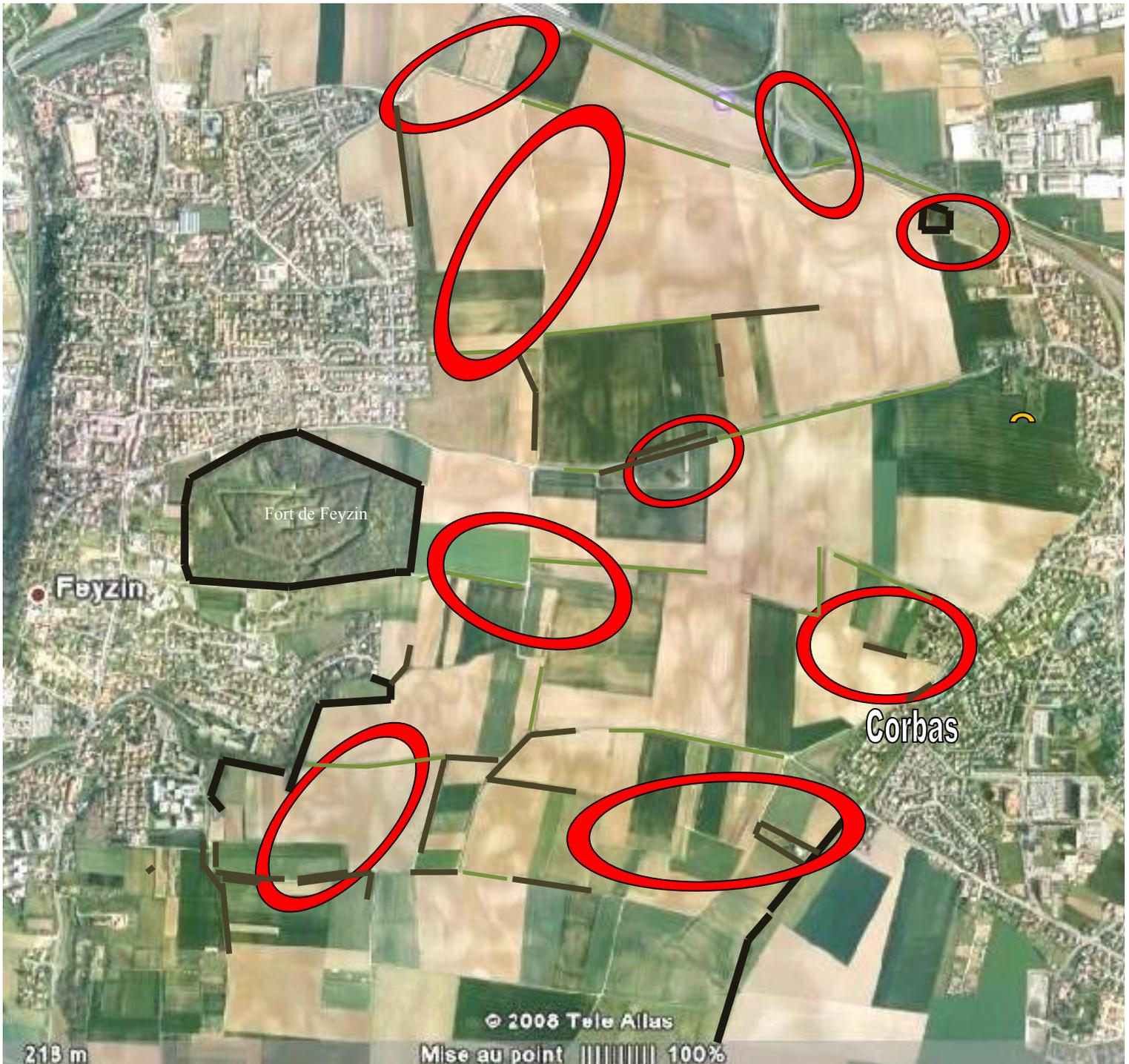
Même si l'espèce est inscrite comme espèce nuisible dans le département du Rhône en 2009, les suivis régionaux nous montrent globalement une baisse des effectifs qui classe l'espèce comme **quasi menacée**.

En 2010 une baisse sensible serait enregistrée avec 8 couples certains et 9 couples en 2011. Nous noterons toutefois la destruction par tir de quelques individus au printemps 2010.



Carte de répartition de la Pie bavarde en 2011

- : reproduction confirmée en 2011 (9)
- ◡ : non confirmée en 2011 (9 -10)



Légende :

- Haies existantes avant 1992
- Haies plantées après 1992
- Lisière de boisement

➤ **Les espèces remarquables du plateau des Grandes Terres :**

- **Hypolaïs polyglotte** : 9 chanteurs sont répertoriés en 2000. Depuis 2006 les effectifs sont en croissance constante, avec un doublement des effectifs en 4 ans.

L'Hypolaïs polyglotte semble très peu exigeant par rapport à la constitution de la haie qui lui servira de biotope de reproduction. Ni l'âge ni la hauteur de la strate ne semblent intervenir dans le choix du site de reproduction. Les haies seront toutefois recherchées à l'inverse des boqueteaux et des masses forestières.

Les haies les plus vieilles et les plus fournies semblent être plus attractives que les haies transparentes et frêles.

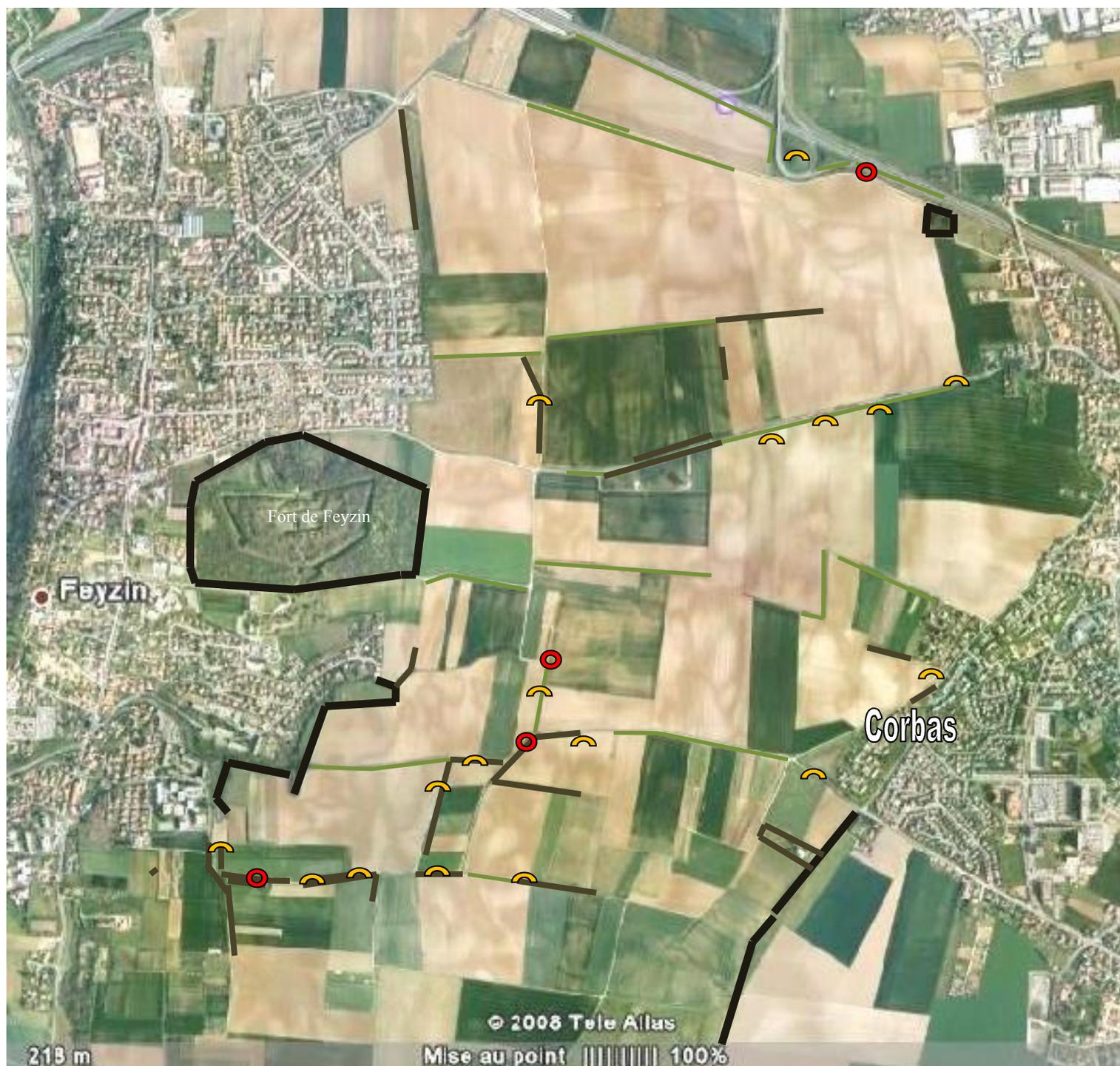
Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de chanteurs	9	10	23	10	10	9	14	16	20	28	20	20



Carte de répartition de l'Hypolaïs polyglotte en 2011

☺ : notée chanteuse en 2011 (4-21)

⊙ : reproduction confirmée en 2011 (4)



Légende :

- Haies existantes avant 1992
- Haies plantées après 1992
- Lisière de boisement

Photo aérienne extraite de Google Earth 2008.

- **Hibou moyen-duc** : avant 2000, nous estimions la population du plateau à 2 ou 3 couples. Ils n'ont pas été contactés depuis 2002 ni même après les 2 prospections nocturnes de 2011. Une pelote de réjection a été collectée en 2004 confirmant encore la présence de l'espèce. Un individu est retrouvé mort aux abords du fort en mars 2009.

- **Faucon pèlerin** : un nichoir est installé fin 2006 sur le château d'eau au centre de la zone d'étude. Un couple niche à proximité depuis 2004 dans la torchère sud de la raffinerie de Feyzin. L'espèce est observée régulièrement sur le plateau au cours d'une chasse contre un corvidé, un pigeon ou un étourneau.

- **Faucon crécerelle** : deux à quatre couples sont toujours présents sur les pylônes électriques et la périphérie du plateau.

Le nichoir pour Faucon pèlerin installé sur le château d'eau, au cœur du plateau, est occupé depuis 2010 par un couple de faucon crécerelle.

Cette observation nous a permis de confirmer que le nichoir avait déjà servi auparavant : au moins par des frelons.

Enfin après 4 ans d'attente, le nichoir est occupé par un couple de faucon !

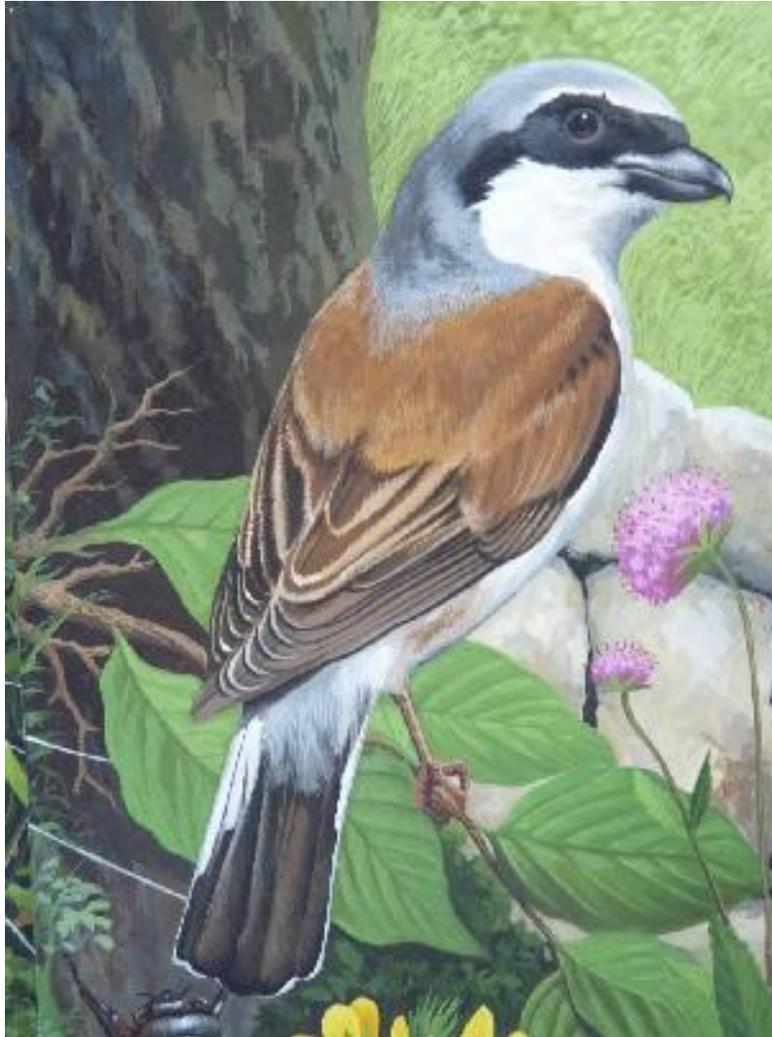


Un couple de Faucon crécerelle !!

Le couple de Faucon pèlerin de la raffinerie est trop prêt semble t-il pour accepter un autre couple de la même espèce sur ce territoire.

- **Pie-grièche écorcheur**. : Cette espèce apparaît sur le plateau pour s'y reproduire en 2007. En 2008, deux couples sont contactés au nord et au sud du plateau. En 2009, un seul couple est confirmé sur le plateau mais neuf individus ont été observés simultanément en début de saison de reproduction, laissant un doute sur leur présence prolongée. En 2010 plus aucun couple n'est confirmé alors que 8 individus sont observés (mâle et femelle) les 17 et 18 mai 2010. En 2011, aucune reproduction constatée et seulement 2 observations à la mi-mai.

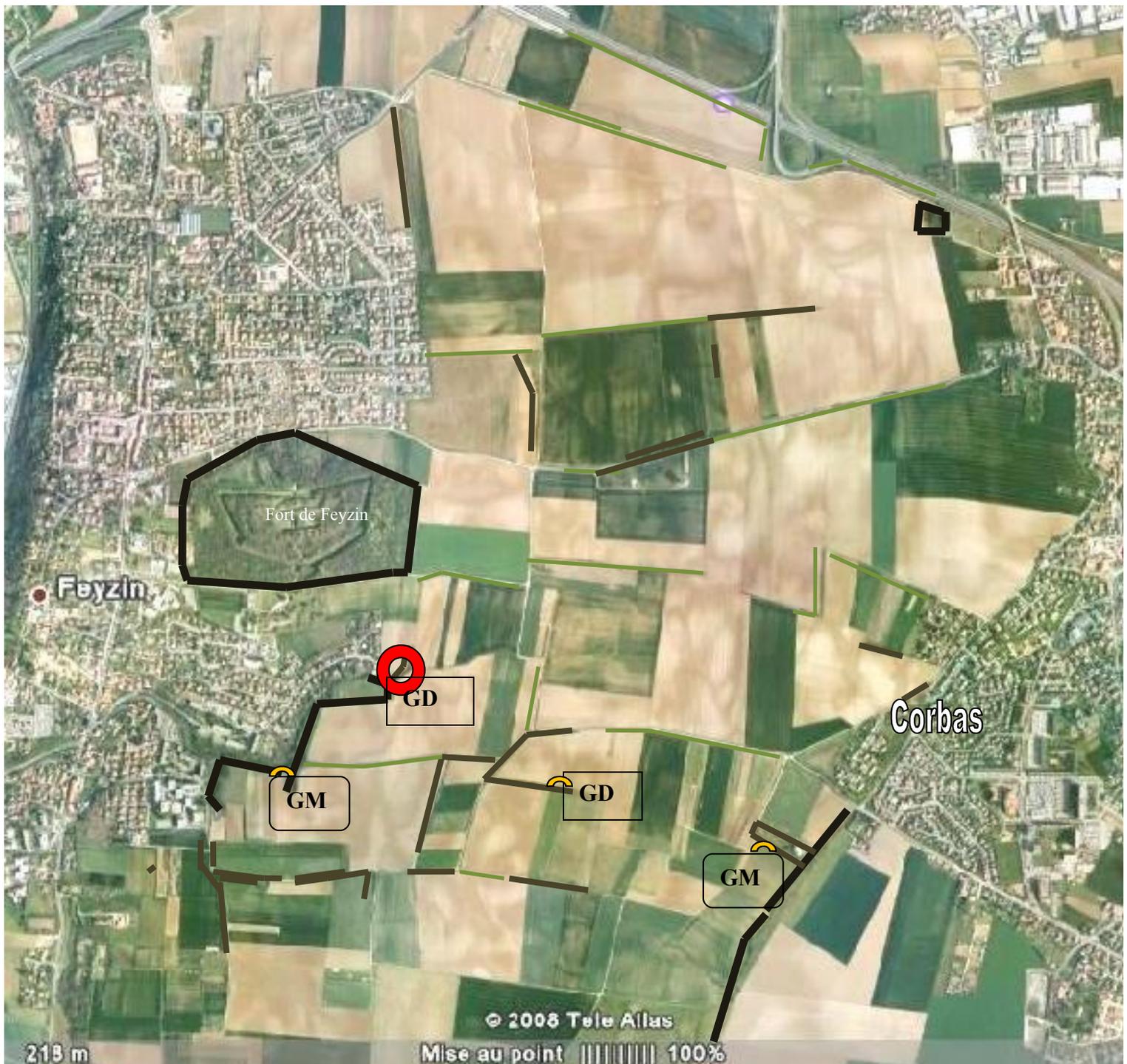
Cette espèce, lors de la dernière révision des ZNIEFF, avait été prise en compte comme espèce déterminante. Si elle avait été présente lors de la révision des ZNIEFF, sur le plateau à moins de 300 m d'altitude, nous aurions eu une raison supplémentaire et majeure de classer le plateau en ZNIEFF.



2 nouvelles espèces se reproduisent sur le plateau des Grandes Terres en 2010 confirmé en 2011:

Carte de répartition du **Grive draine GD** et de la **Grive musicienne GM** en 2010

-  : notées chanteuses en 2010
-  : reproduction confirmée en 2010



Légende :

-  Haies existantes avant 1992
-  Haies plantées après 1992
-  Lisière de boisement

3. Tableau de synthèse des espèces observées au cœur du plateau des Grandes Terres et plus particulièrement en zone céréalière au cours de la période de reproduction

Toutes les espèces nicheuses ont été cartographiées. L'ensemble des cartes est conservé en manuscrits.

Entre parenthèses : maximum observé en période de reproduction, mais non confirmé.

Espèces / année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Alouette des champs	22	22 (50)	33 (52)	32 (44)	36 (56)	47 (71)	49 (63)	62 (82)	91 (102)	67 (105)	59 (97)	83 (95)
Caille des blés	9	3 (8)	0 (3)	0 (2)	0 (8)	0 (9)	0 (5)	0 (6)	2 (9)	6 (8)	3 (14)	1 (5)
Fauvette grisette	12	3 (22)	2 (11)	2 (14)	2 (19)	2 (8)	6 (14)	2 (9)	1 (11)	3 (9)	8 (14)	8 (9)
Hypolaïs polyglotte	9	10	2 (23)	2 (10)	1 (10)	0 (9)	0 (14)	2 (16)	6 (20)	5 (28)	7 (20)	3 (21)
Bruant proyer	4	6 (20)	4 (5)	2 (7)	6 (10)	9 (19)	10 (19)	10 (16)	6 (18)	7 (14)	3 (11)	6
Merle noir	-	1 (6)	4 (11)	4 (8)	5 (12)	6 (11)	11 (15)	8 (28)	19 (21)	24 (33)	13 (34)	17 (22)
Bergeronnette printanière	-	1 (11)	2 (5)	0 (3)	0 (5)	0 (9)	7 (14)	(9)	(11)	11 (19)	(10)	5 (15)
Faucon crécerelle	2 à 3	4	4	4	3	1 (6)	3 (4)	3 (4)	4	3 (4)	2 (4)	2 (3)
Rossignol Philomèle	-	1 à 4	1 à 3	1 (4)	2 (5)	2 (8)	3 (8)	1 (4)	3 (11)	2 (5)	1 (12)	3 (6)
Sérin cini	-	1	1	2	1	1	0	0 (2)	1	0	1	2
Chardonneret élégant	-	1	0	1	0	0	0 (2)	0 (1)	1 (2)	0 (6)	1 (5)	1 (2)
Loriot d'Europe	-	2	0	0	0	0	0	0	3	0 (1)	0	0
Tarier pâtre	-	2 (6)	2 (5)	4 (6)	(2)	2 (5)	2 (4)	1 (2)	2 (6)	0 (4)	2 (4)	0 (1)
Fauvette des jardins	-	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Verdier d'Europe	-	-	1 (2)	1	(1)	(1)	1 (4)	0 (3)	3 (5)	1 (4)	0 (2)	1 (3)
Pouillot véloce	-	-	1	1	0	0	0	0	(3)	1	1 (3)	0
Tourterelle des bois	-	-	1	1	0	0	0	0 (3)	3	0 (2)	0	0
Édicnème criard	-	-	1	0	0	0	0	0	1	1 (2)	0 (1)	2
Fauvette à tête noire	-	-	2 (7)	2 (4)	1 (4)	1 (6)	1 (2)	3 (8)	4 (17)	8 (16)	6 (16)	9 (17)
Corneille noire				1	1	1	1	0	0	0	1 (2)	1
Corbeaux freux				15	0	0	0	0	0	0	0	0
Pie bavarde				2	7	6 (11)	9 (11)	10	11	10	8 (13)	9 (10)
Mésange à longue queue				1	0	0	0	0 (1)	0	0	0 (1)	0
Faisan de Colchide (mâle)				3	4	1	4	3	5	4	4 (6)	3 (4)
Perdrix rouge				2	2	4	3	6	1 (2)	3	0 (3)	2
Moineau friquet					(25)	(50)	(60)	(16)	(39)	5 (44)	4 (14)	5 (15)
Rougegorge familier								1 (2)	(4)	1 (7)	0 (2)	0
Pie grièche écorcheur								1	2	1 (7)	0	0
Huppe fascié								1	0	0	0	0
Chevêche d'Athéna								1	1	1 (2)	4	1
Buse variable								1	2	0 (1)	1	1
Pinson des arbres									1 (4)	2 (4)	2 (4)	0 (3)
Mésange charbonnière									1 (3)	2 (5)	0 (3)	3
Troglodyte mignon									(1)	0	0 (1)	0
Pigeon ramier										3	1	1
Pic vert										3	1	3 (4)
Bruant zizi										1	0	0
Tourterelle turque										1	0	0
Mésange bleu										0 (2)	0	0
Pic épeiche										2	0	0
Linotte mélodieuse										1	0	0 (1)
Rouge queue noir										2	0	0
Grive draine											1 (3)	1 (2)
Grive musicienne											0 (1)	0 (2)
Canard colvert											2	2
Total espèces Reproductrices	6	14	16	22	18	18	18	22	30	35	33	30
Total couples	58 à 59	66 à 146	61 à 135	83 à 136	71 à 175	83 à 230	110 à 251	113 à 232	174 à 311	183 à 363	132 à 308	178 à 264

En **jaune** : les espèces des milieux de grandes cultures.

En **rouge** : les espèces nichant dans les milieux forestiers

En **vert** : les espèces des haies enherbées.

En **bleu** les espèces nichant sur les pylônes, château d'eau et espace bâti.

En **bleu foncé** : les espèces des milieux aquatiques.

Commentaires :

Année 2000 : seulement 6 espèces occupent le cœur du plateau des Grandes Terres. Les autres espèces inventoriées comme espèces se reproduisant sur le plateau sont soit dans les lotissements périphériques soit dans le bois du Fort de Feyzin ou des communes riveraines.

Ne sont identifiées à ce moment là que des espèces de milieu agricole (nichant au sol) et le Faucon crécerelle nichant dans les pylônes électriques du plateau.

Les haies occupent de plus en plus le paysage. Elles se garnissent, prennent de la hauteur. L'Hypolaïs polyglotte et la Fauvette grisette en tirent parti et occupent en 2002 au maximum ce nouveau milieu mis à leur disposition.

Les corvidés prennent possession de ces haies et boqueteaux devenus suffisamment hauts **en 2003**. Pie bavarde, Corneille noire et Corbeau freux entrent la même année au cœur du plateau et installent leurs nids. Les perdrix et faisans (lâchers cynégétiques) sont observés toute l'année et tentent de se reproduire.

Année 2004 : pour la première fois nous enregistrons une baisse du nombre d'espèces se reproduisant sur le plateau. Le Chardonneret élégant, la Fauvette des jardins, le Pouillot véloce, le Corbeau freux, la Mésange à longue queue quittent les haies (soit 6 espèces). Le Lorient qui nichait dans les grands peupliers n'est plus observé sur le plateau. Et l'Édicnème criard après une tentative de reproduction en 2002 n'est pas réapparu.

Un petit tassement des couples reproducteurs confirmés sur le site est constaté.

Mais une hausse importante des couples non confirmés, potentiellement reproducteurs, est enregistrée. Cette hausse est en partie due au nombre important de couples de Moineaux friquets observés.

En 2005, nous confirmons globalement les observations de 2004.

Le nombre d'espèces se reproduisant sur le site est stable. De fortes augmentations d'effectifs sont enregistrées pour les Moineaux friquets et les Alouettes des champs. Toutes les espèces des milieux agricoles sont en hausse.

Les espèces pionnières des milieux de haies sont en baisse compensées par les espèces plus communes de ces mêmes milieux.

Année 2006 : dans la continuité de 2005, le nombre d'espèces présentes sur le plateau reste stable à 18 espèces. Aucun changement notable n'est enregistré depuis 3 ans, à l'exception du nombre de couples présents sur l'ensemble de la zone d'étude encore en forte hausse. Les espèces des milieux agricoles ont des effectifs stables par rapport à 2005. Ce sont les espèces se reproduisant dans les haies qui ont une croissance importante cette année par rapport à 2005.

Année 2007 : les espèces des milieux agricoles à l'exception de l'Alouette des champs sont en légère baisse, voire stable. Les espèces des milieux annexes restent insignifiantes. Notons toutefois la faiblesse d'occupation du territoire par les corneilles noires qui, si elles occupent le site pour s'y nourrir, ne s'y reproduisent pas.

Les espèces des haies enherbées sont celles qui évoluent le plus, tout comme les haies et les bandes enherbées du territoire.

Le Merle noir est l'espèce qui a la plus forte croissance sur le site. Il occupe maintenant la quasi-totalité des haies du plateau. Trois espèces font leur retour : la Tourterelle des bois, le Serin cini et la Mésange à longue queue.

Mais surtout 2 nouvelles espèces apparaissent en 2007 comme espèces se reproduisant sur le plateau. Le **Rougegorge familier** occupe les haies les plus anciennes et les plus fournies du plateau au sud.

A proximité, la très rare **Pie-grièche écorcheur** s'est reproduite dans la haie sud du site.

Année 2008 : toutes les espèces des milieux agricoles sont au plus haut de leurs effectifs à l'exception de l'**Alouette des champs** dont les effectifs explosent avec **plus de 100 couples** sur le territoire.

Pour les autres espèces, celles contactées en 2007 le sont en 2008 avec des augmentations d'effectifs ou des effectifs égaux sauf pour la Perdrix rouge dont les effectifs sont divisés par 3, et pour la Mésange à longue queue dont le couple reproducteur n'a pas été revu sur le plateau.

Les deux espèces nouvellement recrutées en 2007 (le Rouge-gorge familier et la Pie-grièche écorcheur), confirment leur implantation sur le plateau et accroissent leurs effectifs !

Comme en 2001, 2002 et 2003 le plateau recrute un nombre important d'espèces dont 6 nouvelles confirmées et notamment la Huppe fasciée, la Chevêche d'Athéna et la Buse variable qui préfère le bois Beauvais au bois du Fort de Feyzin pour faire son aire (nid).

Année 2009 :

Huit nouvelles espèces intègrent la liste des espèces se reproduisant **sur** le plateau.

Le bois Beauvais atteint une certaine maturité : le Pigeon ramier, le Pic vert et le Pic épeiche trouvent dans ce bois le gîte et le couvert. Les haies sont toujours en pleine évolution, en attirant le Bruant zizi et la Mésange bleue. Les habitations des lotissements bientôt intégrées dans le plateau font apparaître la Tourterelle turque et le Rougequeue noir.

Le Troglodyte mignon de 2008 n'est pas confirmé comme la Huppe fasciée et le Serin cini.

Globalement, une hausse de près de 20 % des espèces nicheuses est encore enregistrée avec un accroissement tout aussi important des couples présents.

Les espèces qui prospèrent le plus sont l'Hypolaïs polyglotte et le Merle noir. Les espèces emblématiques du plateau, l'**Alouette des champs** et le **Moineau friquet** représentent plus du tiers des oiseaux présents en période de reproduction. Si l'on y ajoute le Merle noir et l'Hypolaïs polyglotte, c'est plus de la moitié des couples du plateau qui sont représentés par ces espèces.

Année 2010 :

Une première mauvaise année est enregistrée après 11 ans de suivi. Une petite baisse du nombre d'espèces nicheuses nous oblige à mesurer l'effort réalisé ces 11 dernières années : 44 espèces se sont reproduites au moins une fois sur le plateau, contre 6 seulement en 2000. Ce sont essentiellement les nouvelles espèces de 2009 qui n'ont pas été confirmées en 2010 avec toutefois 3 nouvelles espèces : les grives draine et musicienne et le Canard colvert qui se reproduit dans un étang privé.

10 espèces voient leurs effectifs chuter en 2010 et 6 espèces voient leurs effectifs en progression.

A l'inverse de 2004, ce sont les faibles effectifs de Moineaux friquet et Alouettes des champs qui tirent vers le bas les résultats.

Les quatre espèces les mieux représentées sur le plateau, qui correspondent à la moitié des effectifs enregistrés, restent comme en 2009 l'Alouette des champs, le Moineau friquet, le Merle noir et l'Hypolaïs polyglotte.

Ainsi, la baisse des effectifs est toute relative. Il est important de suivre pas à pas chacune des espèces, mesurer leur évolution et de tenter de répondre au cause d'évolution.

L'Alouette des champs et le Moineau friquet ont des effectifs en baisse, malheureusement comparables à l'évolution nationale.

Année 2011 :

Une deuxième mauvaise année consécutive est enregistrée. La baisse des espèces nicheuses s'accroît. Les effectifs sont comparables à 2008. Nous assistons à la disparition programmée du Tarier pâtre :



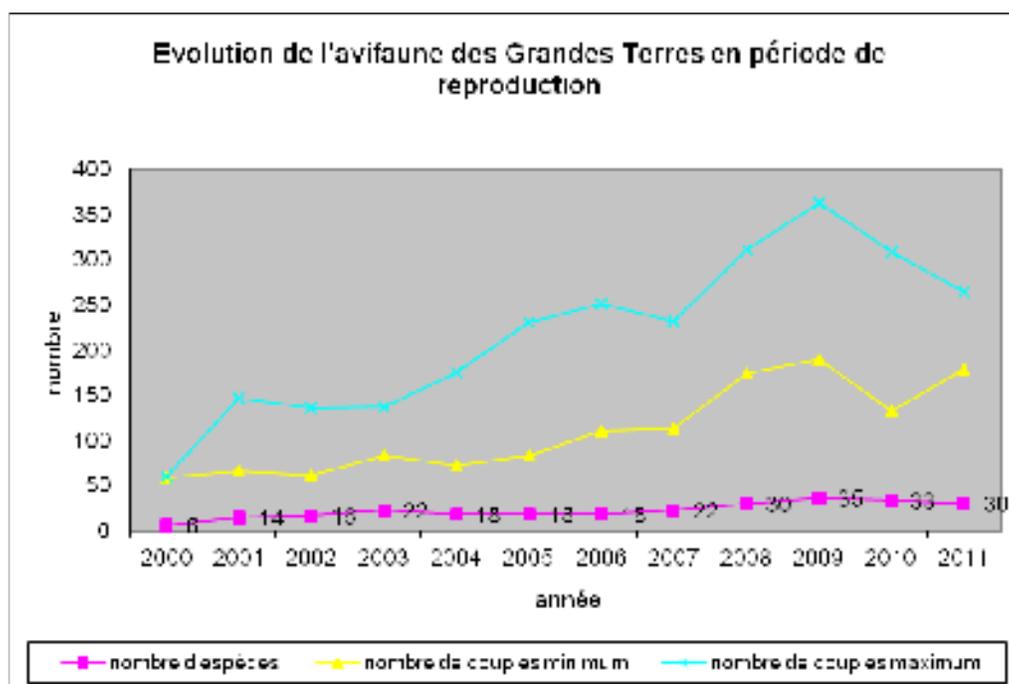
Photo réalisée en 2011 sur le plateau. (Tarier pâtre, mâle)

Les espèces des milieux forestiers confortent leur implantation. Elles confirment le bon état des haies de haut jet.

Les espèces anthropiques (qui nichent dans les infrastructures réalisées par l'homme) ne se portent pas bien sur le plateau.

Les espèces des milieux agricoles et des haies enherbées voient les effectifs des couples confirmés (les couples qui défendent leur territoire) se renforcer. A l'inverse les nouvelles recrues et des couples qui tentent de s'implanter sont moins nombreux.

4. Evolution du cortège avifaunistique au cœur du plateau des Grandes Terres



Ce graphique nous permet de remarquer l'augmentation constante du nombre d'espèces se reproduisant sur la zone d'étude entre 2000 et 2003 puis la baisse enregistrée en 2004 (effet de la canicule de 2003 ?), se stabilisant en 2005 et 2006 et une hausse depuis 2007 qui se confirme au moins jusqu'en 2009. 2009 apparaît comme l'année qui enregistre les meilleurs résultats. Une première baisse de l'évolution de l'avifaune est enregistrée en 2010, confirmée en 2011, nous ramenant aux effectifs de 2008.

5. Commentaire général sur l'avifaune du plateau

Les espèces qui se reproduisent sur le plateau des Grandes Terres utilisent l'un des 7 grands biotopes de cet espace : grandes cultures céréalières, haies enherbées, boqueteaux, milieu forestier (fort de Feyzin, bois Beauvais et vallon de la Raze), pylône EDF ou château d'eau, espace bâti (lotissement mitoyen au plateau) et milieux aquatiques.

Les zones humides étaient absentes sur le plateau jusqu'en 2007. Une mare au droit de l'ancien relais télécom fait office de zone humide. Elle s'assèche en 2009. Les ornières au sud de la zone sont comblées début 2010. La réfection de la mare du relais télécom n'est réalisée qu'en avril 2010.



Le milieu qui offre la plus grande diversité avifaunistique est sans conteste le milieu des haies enherbées. Celui-ci pourrait encore s'enrichir par une gestion adaptée et diversifiée.



Mais le caractère du plateau s'exprime tout particulièrement à travers les espèces des milieux agricoles céréaliers comme le fait valoir l'Alouette des champs.



VI. Les autres espèces observées

1. Mammifères

Blaireau : un individu est retrouvé mort le long du B.U. S. à la hauteur du bois Beauvais en janvier 2000. Un terrier occupé est recensé dans le secteur des Brunettes aux printemps 2001 et 2002. En 2003, les terriers utilisés se trouvent dans le vallon de la Raze uniquement. Il en est de même pour 2004 et 2006. Plus au sud sur le coteau de Coulouvra hors zone d'étude, une famille occupe des terriers depuis de nombreuses années comme dans le fort de Feyzin. La commune de Solaize accueille également une population remarquable de Blaireau, en attestent les notes annuelles de constat d'écrasement le long de la N 7 et des voiries proches.

Depuis 2007, les blaireaux visitent l'ensemble du plateau.

Le 14/06/07 un jeune blaireau est retrouvé mort près du vallon de la Raze. Aucune autopsie n'est pratiquée.

En juin 2008, deux jeunes blaireaux sont retrouvés morts dans le fort de Feyzin.



En 2010 et 2011 : les blaireaux visitent l'ensemble du plateau et utilise les terriers du vallon de la Raze, des Brunettes, du fort de Feyzin et de Coulouvra. Des traces de juvéniles confirment la reproduction de l'espèce sur le plateau.

Renard : deux individus sont retrouvés écrasés sur le B.U.S. en 2000. Aucune observation en 2001. Une nouvelle fois un renard est retrouvé écrasé sur le B.U.S. en 2002. Il semble être présent dans le fort de Feyzin et dans le vallon de la Raze. La reproduction est confirmée sur Coulouvra en 2004. En 2006 de nombreuses traces sont observées au droit des haies. Depuis 2007 plusieurs individus marquent leur présence sur l'ensemble du plateau. En 2010 les différents terriers sont visités. Une nouvelle fois un individu est écrasé sur le BUS prêt du bois Beauvais. 2011, les traces sur l'ensemble du plateau nous confirment la présence de l'espèce.

Lièvre : Un lièvre est observé en 2000 sur le plateau. En 2001 : 3 ou 4 individus parcourent le plateau. En 2002 il n'est pas rare d'observer jusqu'à 6 individus dans la même matinée. En 2003, une observation de 14 lièvres dans le même champ en train de bouquiner (lutte entre mâles) confirme la bonne gestion de cette espèce qui apprécie tout particulièrement les biotopes du plateau. En 2004, de nombreuses observations attestent de la bonne santé de l'espèce malgré la présence de chiens, souvent non tenus en laisse par les promeneurs, qui les pourchassent.



Idem en 2005, 2006.

En 2007, nous présentons une baisse des effectifs sans toutefois pouvoir la mesurer.

En 2008, l'observation de lièvres sur le plateau n'est pas aussi évidente que dans les années passées. Un maximum de 4 lièvres est observé le 28/3/08, en 2009 un maximum de 3 lièvres est observé le 18/05.

2010 apparaît comme une très bonne année pour le lièvre : les visites permettent d'observer 2, 3, 5 et même 6 lièvres ensemble.

2011 : 7 lièvres sont observés en simultané.



Lapin de garenne : en 2001, les abords du fort de Feyzin sont occupés par l'espèce ainsi que les talus du secteur du Bandonnier. En 2002 il est nécessaire de rentrer dans le fort pour pouvoir observer cette espèce, de même qu'en 2003. En 2004 aucune observation n'a été collectée, tout comme en 2005. Depuis 2006 l'espèce réapparaît dans le secteur du bois Beauvais et aux abords du fort de Feyzin.

Ecureuil roux : une population occupe les bois du fort de Feyzin et de la Raze.

Taupe : plusieurs observations sur le plateau. Le printemps 2009 est particulièrement favorable à cette espèce.

Rat surmulot (*Ratus norvegicus*) : une petite colonie prospère au sud de la zone d'étude. Elle est éradiquée en 2004. Une petite colonie apparaît au nord de la zone et prospère de 2005 à 2007. Depuis 2008 la population semble avoir disparue. 2011 l'espèce est à nouveau présente.

Campagnol agreste : l'espèce est bien présente dans le vallon de la Raze.

En 2008 plusieurs populations apparaissent en début de saison près du vallon de la Raze tout comme en 2009.

En 2010 plusieurs galeries sur le plateau nous permettent de noter la présence de l'espèce idem en 2011.

Chevreuil : les promeneurs rapportent l'observation confirmée par la Fédération des chasseurs du Rhône d'un jeune mâle présent pendant un mois en 2004 au nord du site (il serait venu depuis l'île de la chèvre (Feyzin bords du Rhône), ou une dizaine d'individus sont régulièrement observés.

En 2009 les traces attestent de la présence d'un individu au nord du plateau le 19/05.

Lérot : lors des travaux dans l'ancien relais télécom : une femelle de lérot avec sa portée de 4 jeunes est obligée de déménager à notre arrivée sur le chantier. En 2009 l'espèce est plusieurs fois observée dans les différentes haies du plateau tout comme en 2010.

En 2011 l'espèce se reproduit à nouveau dans le relais télécom.



Hérisson : en 2008 la route entre Corbas et Feyzin reste très meurtrière pour la faune sauvage et permet de confirmer la présence de l'espèce qui passe souvent inaperçue.

2. Reptiles et amphibiens

Nous avons noté en 1996 l'absence totale de batraciens sur le site. Au printemps 2000, deux pontes de **Crapaud calamite** (*espèce inscrite comme vulnérable sur la liste rouge régionale*), ont été découvertes dans les ornières des chemins. Les pontes n'ont pas pu se développer par manque d'eau. En 2001, plusieurs chanteurs sont entendus aux abords du fort de Feyzin dans la mare bétonnée des trois cerisiers. Des actions de protection sont réalisées en 2002 sur cette mare où la reproduction est alors positive.

En 2003, les actions de gestion et la sécheresse historique ne permettront pas aux amphibiens de tenter de se reproduire à une exception près : les travaux de rénovation de la mare des trois cerisiers permettent une remise en eau le 14 juillet et nous observons trois jours plus tard la ponte de 50 crapauds calamites et la présence de grenouilles vertes. La mare des trois cerisiers (Feyzin) prend de l'ampleur entre 2004 et 2007 où les crapauds calamites et grenouilles vertes se reproduisent assurant à l'espèce une possibilité de s'implanter sur de nouvelles zones humides le long des haies des Grandes Terres...



En 2007, les travaux de création de mare sont entrepris au droit de l'ancien relais télécom.



48 heures après la réalisation de la mare, un orage vient la remplir. Dans les 72 heures qui suivent, les crapauds calamites prennent d'assaut la mare et multiplient les pontes tout au long de l'année.

En 2008 et 2009 la mare de l'ancien relais télécom est toujours un site majeur pour la reproduction du crapaud calamite tout comme la mare des trois cerisiers.

Des flaques sur les chemins au sud du plateau accueillent à deux reprises les pontes des crapauds calamites. Une des séries de pontes ira jusqu'à la métamorphose et au développement de petits crapelets.

En 2009, le début de printemps permet l'observation de 13 pontes de calamites dans les flaques des chemins. La sécheresse estivale nous obligera à alimenter la mare le 20 juillet après un assèchement total qui se reproduira le 15 août. Le constat est fait au moment où la mare n'est plus étanche !
Fin mai 2010, un changement complet du géotextile est effectué avec une remise en eau artificielle (40 m³). 48 heures plus tard, les Crapauds calamites avaient comme en 2007 pondu !
2011 est une très mauvaise année pour les amphibiens : l'absence de pluie de printemps ne permet pas de regonfler les mares. Aucune reproduction n'est constatée.



La **Grenouille verte** se reproduit dans la mare des trois cerisiers. Et en 2007, elle apparaît dans la mare de l'ancien relais télécom. Sa présence est confirmée en 2008 et 2009. Elle est absente en 2010 (mise en eau trop tardive).

Triton alpestre et **Triton palmé** : plusieurs mares sont sondées en 2002 dans le fort et font apparaître une population viable de ces deux espèces. Aucune présence remarquée en 2007 ni dans la mare des trois cerisiers, ni dans la mare du relais.

En 2009, les deux espèces de tritons sont observées par le CORA 69 dans la mare des trois cerisiers.

Lézard des murailles : est commun sur tous les talus et au pied des haies exposées au Sud sur l'ensemble du plateau.



Lézard vert : en 2007 un individu est observé près de la zone pique-nique du Pied Blanc.

En 2008, un individu est retrouvé mutilé en haut de la rue du midi, un autre individu est observé près du Bandonnier.

En 2009, plusieurs observations sur les différents talus du plateau confirment l'accroissement des populations de cette espèce.



En 2010 un juvénile est observé au droit de l'ancien relais télécom.
Observations confirmées en 2011.

Aucune présence de serpents n'a été observée sur les Grandes Terres jusqu'en 2004. Par contre, les interviews de 2003 nous rapportent des observations faites dans le vallon de la Raze et dans le fort de Feyzin mais aucune identification n'a pu être faite.

En 2004 : **une Couleuvre verte et jaune** est observée sur la commune de Corbas à Chambarras. Une autre couleuvre verte et jaune est observée plusieurs fois à Coulouvra sur Saint-Symphorien-d'Ozon. Aucune observation n'est relatée entre 2005 et 2009.

En 2010 une couleuvre verte et jaune de taille adulte (plus de 1,5 m) est observée dans un regard d'irrigation près du château d'eau au cœur du plateau.

En 2011 une nouvelle observation est enregistrée a plus de 500 m de la précédente.



3. Notes particulières et anecdotes

La proximité des zones urbaines peut occasionner l'observation de particularités faunistiques et floristiques :

- Un hybride de verdier/chardonneret bagué par un oiseleur est identifié le 3/04/02.
- Une Caille de Chine chante le 9/07/02.
- Une Tortue coffre est découverte dans le fort en 2002.
- Une Cistude d'Europe (*inscrite en grave danger de disparition*) est découverte dans le fort en 2004, elle sera capturée et marquée en 2009 dans le programme d'inventaires soutenu par TOTAL.
- Un Sonneur à ventre jaune est découvert dans les mares des trois cerisiers en 2004.
- Des poissons ont été introduits dans la toute nouvelle mare de l'ancien relais télécom en 2008. La sécheresse de 2009 aura eu raison de cette population.
- Le 18/05/2009 une impressionnante migration de « Belle Dame » est observée. Plusieurs milliers d'individus parcourent le plateau du sud au nord. Venant d'Afrique du nord, les petits papillons se dirigent vers le nord de l'Europe.
- 2009 : une femelle de Lucane cerf volant est au sol sur un sentier.
- 2009 : de nombreuses limaces tiges sont aux pieds des haies.
- 2009 : deux espèces d'orchidées sont observables sur les talus sud du plateau : l'Orchis pyramidale et l'Orchis bouc.
- Une flore sauvage très diversifiée prend place sur les talus et bandes enherbées. Muscari muscari, Muscari à toupet, Corydale à tubercule plein, Sceaux de Salomon officinal, Sauge officinal...



- 2010 : découverte de l'orchis géant en limite nord de son aire de répartition (*Barlia robertiana*)



- 2010 : Dans un champ nouvellement reconverti à la culture bio apparaît un pied d'Alouette sauvage Premier témoin des potentialités biologiques végétales des cultures de plein champ.



- 2011 : les insectes sont remarquables sur le plateau.
Une grande sauterelle verte, *Tettigonia viridissima*, les lépidoptères tel que Demie-deuil *Melanargia galathea*, Piérides du chou *Pieris brassicae*, Machaon *papilio machaon*, Robert le diable *polygonia c-album* et Sylvain *limentis populli*



Demie-deuil

VII. Suivis particuliers : Corvidés, colombidés et suivi des espèces hivernantes

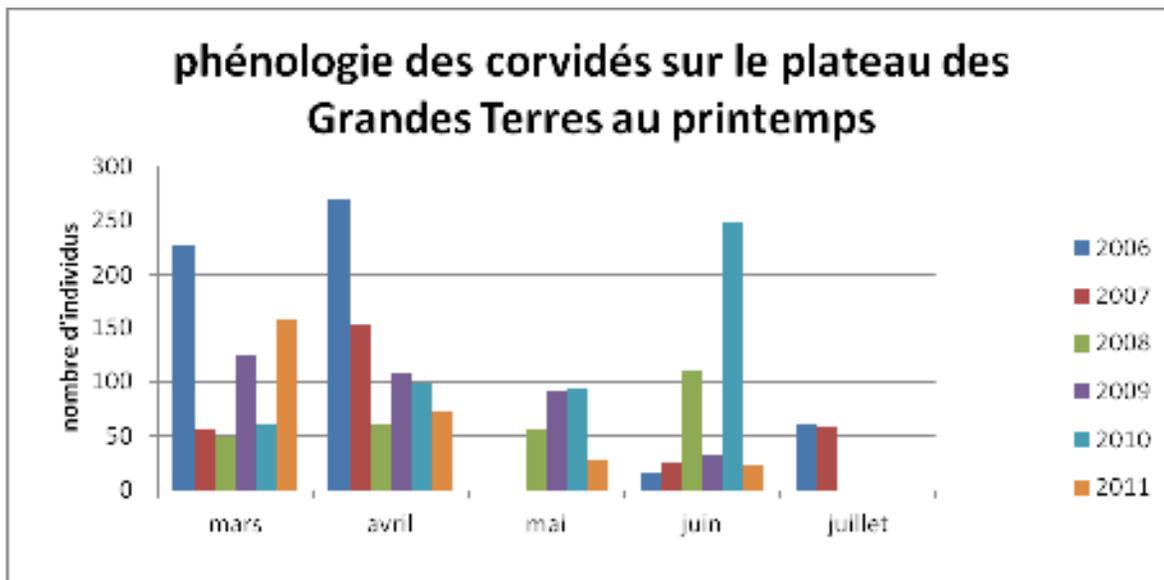
Depuis 2006 les corvidés et les colombidés sont dénombrés à chaque prospection.

Un comptage est réalisé au cours de chaque quadrat. Un cumul des oiseaux observés au sud et au nord du plateau est ainsi enregistré et comparé comme indice.

Corbeaux freux, Corneille noire et Choucas des tours sont agrégés dans le graphe ci-dessous.

Les pies bavardes ne sont pas intégrées au groupe identifié comme corvidés (une dizaine de couples suivis sur le plateau).

Globalement les Corneilles noires représentent plus de la moitié des effectifs voir les 2/3. Les Choucas des tours sont très faiblement représentés avec un maxi de 20 individus en 2006 et généralement moins de 10 individus mêlés au reste du groupe.



Les corvidés sont plus particulièrement présents au mois de mars et avril dans les labours et semis. Les effectifs 2006 étaient particulièrement importants avec plus de 250 individus. Depuis les effectifs cumulés sont inférieurs à 150.

Depuis 2008 des campagnes de régulation de corvidés ont été effectuées en mars, avril et mai. **Nous regrettons de ne pas avoir les tableaux de chasse correspondants afin de mesurer l'impact de ces actions sur les populations de corvidés.**

Le 19/06/09 nous avons pu constater la mort de 4 corneilles, une pie et une buse variable qui étaient rassemblées au pied d'une haie.

En 2010 la phénologie diffère quelques peu : une centaine d'individus sont présents tout le printemps et c'est en juin, sur les cultures tardives, que nous observons les plus grands rassemblements avec près de 250 individus. Dans le même temps des tirs de prélèvements sont réalisés dans une parcelle au nord du plateau.

Les colombidés ne sont pas présents de façon significative au printemps, leur arrivée est remarquée après la mi-juin dès les premières moissons. Des effectifs importants sont alors enregistrés avec plus de 250 oiseaux (essentiellement des pigeons ramiers). Les pigeons utiliseront le plateau comme zone de nourrissage jusqu'à la fin de l'hiver.

Tableau des espèces observées sur les 3 parcelles du plateau en période hivernale

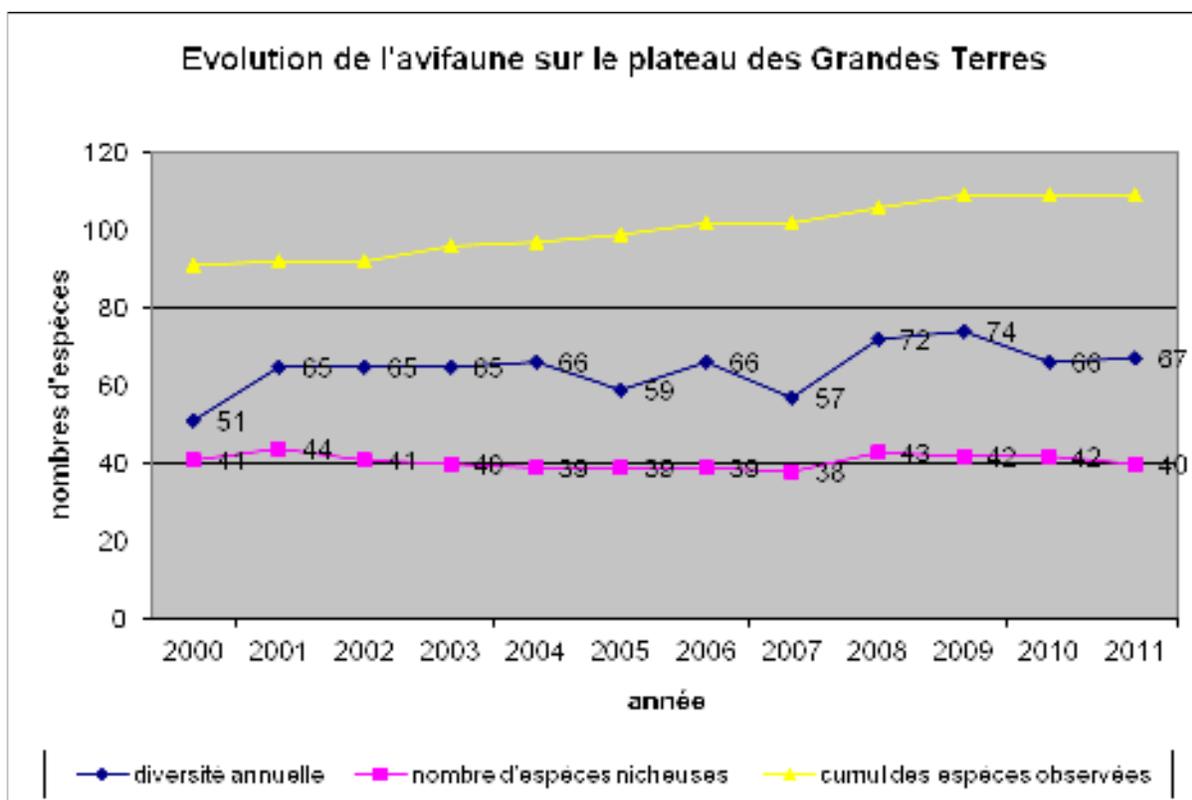
Suivi réalisé dans le cadre du programme du suivi des espèces hivernantes en milieu agricole (MNHN).

Espèces observées	Indice maximum 2006/2007	Indice maximum 2007/2008	Indice maximum 2008/2009	Indice maximum 2009/2010	Indice maximum 2010/2011
Alouette des champs	251	157	151	190	298
Pipit farlouse	12	0	0	1	10
Héron cendré	1	1	1	0	0
Buse variable	2	1	5	1	2
Linotte mélodieuse	50	2	20	6	26
Busard saint Martin	1	1	2	0	0
Pigeon colombin	166	150	0	116	33
Corneille noire	28	47	15	34	13
Corbeau freux	35	104	60	233	50
Bruant des roseaux	12	0	0	10	1
Faucon crécerelle	1	2	1	1	1
Pinson des arbres	10	4	93	10	152
Moineau domestique	41	50	0	0	0
Pie bavarde	2	3	3	3	4
Etourneau sansonnet	100	15	9	26	67
Merle noir	2	0	1	0	0
Bergeronnette grise		1	0	0	0
Choucas des tours		20	2	0	34
Cigogne blanche		6	0	0	0
Faucon émerillon		1	0	1	0
Faucon pèlerin		1	1	1	0
Milan royal		1	0	0	1
Mouette rieuse		9	4	150	36
Perdrix rouge		6	0	0	0
Pigeon biset		70	0	0	65
Pigeon ramier		25	22	2	148
Moineau friquet			30	1	2
Pinson du nord			10	0	150
Pic vert			1	2	0
Tourterelle turque				1	0
Mésange bleue					3
Mésange charbonnière					2
Chardonneret élégant					4

VIII. Conclusion

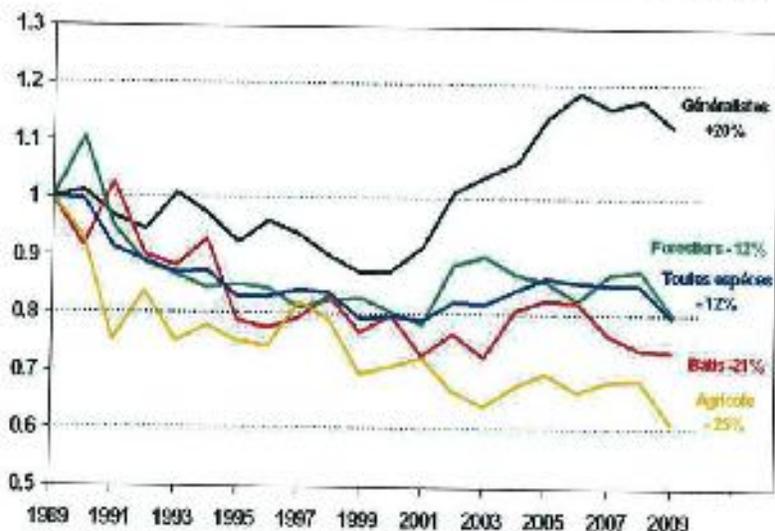
La première décennie (1989-1998) affichait une biodiversité très faible pour un espace naturel et agricole : 84 espèces d'oiseaux avaient été observées sur le plateau et 44 étaient nicheuses. Le cœur du plateau accueillait seulement 6 espèces et 58 à 59 couples étaient cartographiés. C'est alors que le territoire se modifie en profondeur, 10 km de haies bordées de bandes enherbées sont plantées au fil des années.

Les observations réalisées au cours de la décennie suivante (1999-2008) sont réalisées avec un protocole identique d'une année sur l'autre avec le même observateur. Des résultats plus objectifs et scientifiques apparaissent. Ils permettent d'observer 99 espèces dont 43 sont nicheuses, une seule nouvelle espèce nicheuse est enregistrée : la Chevêche d'Athéna qui profite d'un aménagement du Syndicat des Grandes Terres (l'ancien relais télécom). Par ailleurs, la deuxième décennie a enregistré la disparition de 11 espèces dont 3 espèces nicheuses : le Coucou gris, l'Effraie des clochers et la Fauvette des jardins.

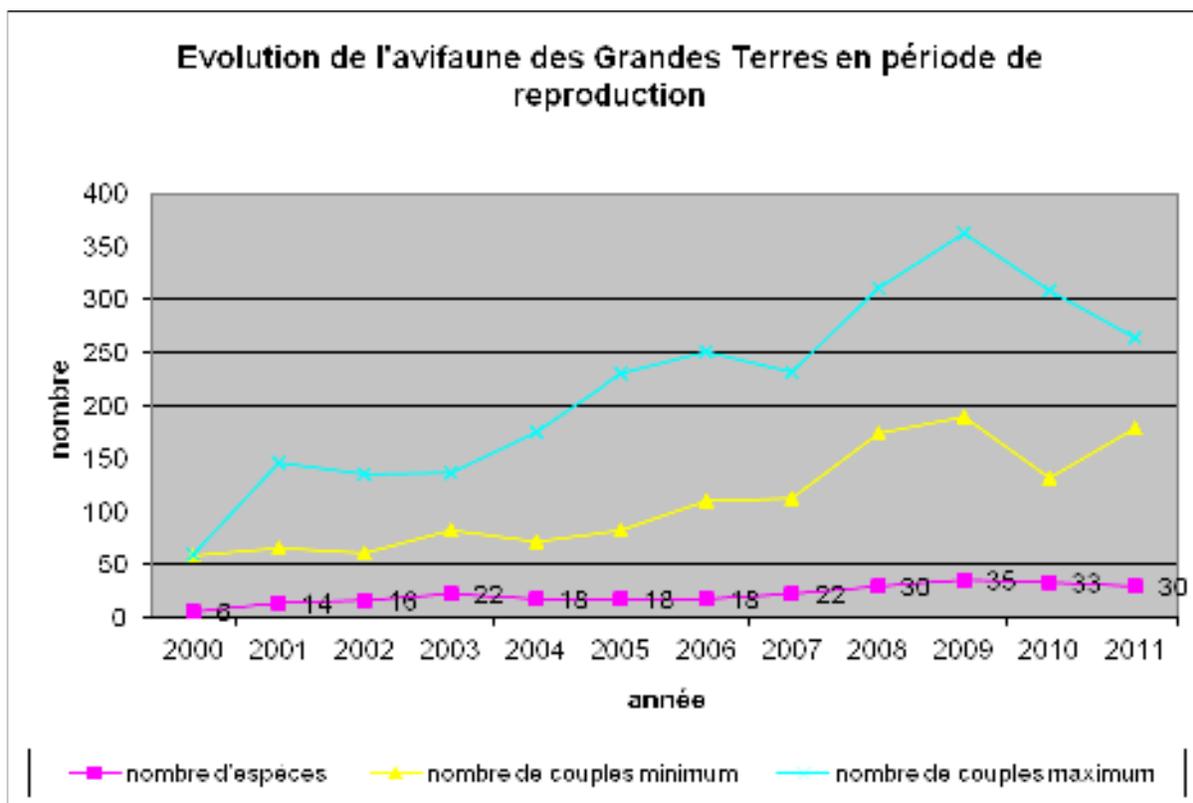


Alors que l'avifaune des milieux agricoles est en grande difficulté partout en France ;

Les indicateurs (selon des résultats STOC EPS MNHN Paris, (Suivi Temporel des Oiseaux Communs Echantillonnages Ponctuels Simples Muséum National d'Histoire Naturel 2009). par habitat de 1989 à 2009.



Les résultats que nous affichons sur le plateau des Grandes Terres sont globalement positifs avec un accroissement du nombre d'espèces et une densification de celles-ci sur le territoire ceci jusqu'en 2009. En 2010 nous enregistrons une légère baisse des effectifs et de la diversité qui nous fait revenir de 2 à 3 ans en arrière. Cette baisse se confirme en 2011, nous restons dans les chiffres de 2008.



Année 2010 :

Une première mauvaise année est enregistrée après 11 ans de suivi. Une petite baisse du nombre d'espèces nicheuses nous oblige à mesurer l'effort réalisé ces 11 dernières années : 44 espèces se sont reproduites au

moins une fois sur le plateau, contre 6 seulement en 2000. Ce sont essentiellement les nouvelles espèces de 2009 qui n'ont pas été confirmées en 2010 avec toutefois 3 nouvelles espèces : les grives draine et musicienne et le Canard colvert qui se reproduit dans un étang privé.

10 espèces voient leurs effectifs chuter en 2010 et 6 espèces voient leurs effectifs en progression.

A l'inverse de 2004, ce sont les faibles effectifs de Moineaux friquet et Alouettes des champs qui tirent vers le bas les résultats.

Les quatre espèces les mieux représentées sur le plateau, qui correspondent à la moitié des effectifs enregistrés, restent comme en 2009 l'Alouette des champs, le Moineau friquet, le Merle noir et l'Hypolaïs polyglotte.

Ainsi, la baisse des effectifs est toute relative. Il est important de suivre pas à pas chacune des espèces, mesurer leur évolution et de tenter de répondre à la cause d'évolution.

L'Alouette des champs et le Moineau friquet ont des effectifs en baisse, malheureusement comparables à l'évolution nationale.

Année 2011 :

Une deuxième mauvaise année consécutive est enregistrée. La baisse des espèces nicheuses s'accroît. Les effectifs sont comparables à 2008. Nous assistons à la disparition programmée du Tarier pâtre :

Les espèces des milieux forestiers confortent leur implantation. Elles confirment le bon état des haies de haut jet.

Les espèces anthropophiles (qui nichent dans les infrastructures réalisées par l'homme) ne se portent pas bien sur le plateau.

Les espèces des milieux agricoles et des haies enherbées voient les effectifs des couples confirmés (les couples qui défendent leur territoire) se renforcer. A l'inverse les nouvelles recrues et des couples qui tentent de s'implanter sont moins nombreux.

Après l'année 2009 qui marquait le début d'une nouvelle décennie d'observations, 74 espèces sur les 109 enregistrées avaient déjà été observées.

L'année 2010 apparaît beaucoup moins exceptionnelle avec 66 espèces observées et pour la première fois aucune nouvelle espèce.

- Le nombre d'espèces nicheuses reste toutefois élevé avec 42 espèces en 2010 : alors que 3 espèces nicheuses ont disparu au cours de la première décennie d'étude, et qu'une seule nouvelle espèce nicheuse était enregistrée au cours de la dernière décennie, déjà trois nouvelles espèces sont intégrées à la liste de cette nouvelle décennie.

La production agricole, le maintien d'un espace vert et la protection de la nature s'expriment et se retrouvent sur le plateau des Grandes Terres. Il est toutefois nécessaire de rester vigilants sur la conduite du plan de gestion. Les haies évoluent et il faut s'adapter et corriger les cahiers des charges pour une gestion toujours favorable à l'accroissement de la biodiversité, au respect d'une production agricole économiquement viable et à l'accueil du public, financeur indirect de cette réalisation.



Migration de Grand cormoran sur le plateau des Grandes terres en 2011

IX. Bibliographie

- Corridors écologiques de l'agglomération Lyonnaise juin 2008 carte 1/50 000 agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération Lyonnaise.
- F.GIGUET, 2008 Suivi Temporel des Oiseaux Communs 20 ans de programme STOC ! Bilan pour la France en 2008- MNHN
- M.P De Thiersant, C.Deliry 2008 Liste rouge des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes CORA Faune Sauvage
- R. CHAZAL, V. GAGET **2006** – Suivi faunistique des jachères fleuries du GRAND LYON – CORA-Rhône
- V. GAGET CORA- Rhône **1996** VG 15 Inventaire faunistique du plateau agricole de Feyzin- Corbas-Vénissieux- Mission écologie Communauté Urbaine de Lyon.
- V.GAGET **2002** - Inventaire faunistique du fort de Feyzin., ONF- CORA- Rhône.
- V. GAGET, **2000** VG 47, **2001** VG 62, **2002** VG 69, **2003** VG 89, **2004** VG 123, **2005** VG 178, **2006** VG 229, **2007** VG 331 Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres 2000, CORA-Rhône.
- V.GAGET, **2008** VG 333, **2009** VG 336, **2010** VG 344 Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres, SMIRIL

Les dessins qui illustrent le document sont de Jean GROSSON. Les photos sans crédit sont de Vincent GAGET.

